

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme LOUISE ROY, présidente  
  M. LOUIS DERIGER , commissaire  
  Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**TROISIÈME PARTIE**

**VOLUME 12**

Séance tenue le 2 mars 2005, 13 h 30  
Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 2 MARS 2005 .....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

FORUM JEUNESSE

JULIE CREVIER, MARIE-LAURE LANDAIS, CAROLINE RIOUX.....	1
---	---

COALITION « SAUVONS L'USINE »

SYLVETTE BABIN, CHRISTINE BOISVERT, DANIEL DUCLOS, DOMINIQUE ENGEL, MARIE-ANNE MARCHAND, LOUIS-GEORGES VANIER.....	23
---	----

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES

MARIE-HÉLÈNE FALCON, CLAUDE POISSANT.....	50
---	----

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE:

5 Bonjour! Bienvenue à cette séance de consultation organisée par l'Office de consultation publique de Montréal sur le Projet de développement culturel de la Ville de Montréal.

10 Alors, permettez-moi de me présenter, Louise Roy. J'assume la présidence de la commission. Judy Gold et Louis Deriger sont commissaires, donc membres de la commission.

15 Aujourd'hui, on est bien contents de vous accueillir, les représentants du Forum Jeunesse de l'île de Montréal. Pourriez-vous vous identifier au micro pour que madame Maisonneuve puisse s'assurer que vous êtes enregistrés?

### Mme CAROLINE RIOUX :

20 Bonjour! Caroline Rioux, coordonnatrice du Forum Jeunesse de l'île de Montréal.

### Mme JULIE CREVIER :

Oui. Julie Crevier, vice-présidente au Forum Jeunesse de l'île de Montréal.

### LA PRÉSIDENTE :

25 Alors, bienvenue, on vous écoute.

### Mme CAROLINE RIOUX :

30 Bien, pour commencer, je vais excuser tout de suite notre présidente, Marie-Laure Landais, d'être absente. Si elle arrive, je lui cède de ce pas ma place.

35 En fait, le Forum Jeunesse est un organisme de concertation et de développement à Montréal. On regroupe 26 groupes jeunes qui sont élus à chaque année. Donc, c'est un principe de représentation et d'élection. Ce ne sont pas des jeunes qui sont nommés, si on peut le comparer à d'autres organismes qui existent.

40 Et nous, ce qu'on fait, c'est qu'on avise sur tous les sujets qui ont rapport aux jeunes et au développement de la ville et de la région. Également, ce qu'on fait, c'est qu'on fait nous-mêmes des projets de développement; on va pouvoir vous en parler, on en fait notamment sur la relève artistique. Et aussi, on gère un fonds, qui s'appelle le Fonds régional d'investissement jeunesse, là où on a aussi appris à connaître les différentes

difficultés de la relève artiste puisque nous finançons des projets à cet égard.

45 **LA PRÉSIDENTE :**

Avant que vous commenciez votre présentation, dites-moi qui vous finance.

50 **Mme CAROLINE RIOUX :**

Le gouvernement du Québec, à 100 %.

**LA PRÉSIDENTE :**

55 Par une seule source?

**Mme CAROLINE RIOUX :**

60 Oui, qui est le mandat jeunesse du gouvernement du Québec. Ça, c'est sur notre financement. Mais aussi, on a un financement qui provient de la Conférence régionale des élus, qui est l'organisme auquel on est rattachés.

**LA PRÉSIDENTE :**

65 D'accord, merci.

**Mme CAROLINE RIOUX :**

70 Et la voilà, je vais lui céder la place tranquillement.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour!

75 **Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Bonjour. Désolée pour mon retard.

**LA PRÉSIDENTE :**

80 Ce n'est pas grave, ça arrive.

**Mme CAROLINE RIOUX :**

85 Le Métro. Je pense que Caroline vous a présenté le forum, elle m'a dit rapidement.

Donc, concernant le mémoire plus particulièrement... enfin, bonjour à tous!

**LA PRÉSIDENTE :**

90 C'est qu'il vous faut que vous soyez identifiée au micro pour que notre sténotypiste puisse faire son travail par la suite. Allez-y.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

95 D'accord, merci. Je vais reprendre mon souffle.

**LA PRÉSIDENTE :**

100 Oui. On a quand même un petit peu de temps.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

105 Alors, le Forum jeunesse, disons, sur fond de... notre discours, c'est beaucoup, beaucoup sur la place des jeunes, enfin, partout, dans tous les secteurs d'activités et surtout dans les instances décisionnelles, donc pour qu'ils puissent prendre une part active au développement de la ville, mais aussi leur propre développement.

110 Donc, nous faisons cette proposition quand même assez précise pour bonifier, si on veut, la proposition de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, donc qui sont: l'accès et la promotion des lieux de diffusion; la culture au coeur du développement des jeunes, c'est sur la première page en avant-propos; l'investissement dans nos bibliothèques; des outils de création en soutien à la relève. Et là, j'ajoute que pour nous, «relève» veut dire des jeunes de moins de 30 ans, jeunes artistes, en fait.

115 Donc, je poursuis: les institutions culturelles et la clientèle jeunesse; le financement de la relève et la place des jeunes artistes dans les lieux décisionnels, bien évidemment; et le financement de la culture locale.

120 Donc, pour nous, c'est des propositions qui sont essentielles, qu'on veut développer plus particulièrement durant notre présentation.

125 Et aussi, un autre aspect qu'on amène en avant-propos, qu'on n'a pas développé mais qui est pour nous quand même important, c'est d'intégrer la Politique culturelle au concept de développement durable. On a vu, avec la Tohu, si on veut, un concept intégré environnemental et aussi communautaire et culturel. Donc, si on veut, de répéter des initiatives de la sorte, on pense que c'est quelque chose qui est intéressant à long terme.

130 Donc, pour terminer, enfin, en conclusion, il y a aussi un aspect intéressant, c'est de reconnaître, si on veut, aussi l'apport des communautés culturelles à la richesse de Montréal, disons la richesse culturelle que les gens venus d'ailleurs nous apportent. Donc, ça fait partie, on pense nous aussi, de la belle culture montréalaise et une de nos particularités.

135 Alors, en fait, je vais laisser la parole à ma collègue Julie pour vous développer, si on veut, nos sept propositions.

**Mme JULIE CREVIER :**

140 Alors, bien, je vais prendre pour acquis que vous avez déjà lu notre mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

145 **Mme JULIE CREVIER :**

150 Alors, moi, je vais amener des éléments de bonification ou de clarification par rapport à chacun des points. Alors, au point 1, l'accès et la promotion des lieux de diffusion pour les jeunes artistiques.

155 Donc, en a), c'est soutenir adéquatement les lieux de diffusion: lieux alternatifs, lieux de diffusion locaux. Alors, nous, ce qu'on dit, c'est que les jeunes ont besoin de s'identifier à certains lieux. Il y a des lieux qui ne sont peut-être pas accessibles pour eux au niveau de la diffusion de l'art et il faudrait soutenir les endroits qui sont identifiés pour les jeunes. On parle notamment du café Chaos, l'Artothèque, le défunt L'X.

160 Alors, ce serait bien que la Ville de Montréal non seulement soutienne des endroits qui sont de plus d'envergure comme le Quartier des spectacles, mais qu'ils puissent intégrer une place vraiment aux lieux de diffusion des jeunes.

165 On n'a pas mis dans le mémoire la place des bars, on croit aussi que les bars pour la diffusion musicale est assez intéressant. Les galeries aussi et centres d'art autogérés, qui sont des lieux de diffusion en métiers d'art assez intéressants pour les jeunes.

165 En b), promouvoir les lieux de diffusion existants et donner accès aux jeunes aux équipements culturels déjà en place. On fait allusion notamment aux Maisons de la culture où l'accessibilité pour les jeunes peut être difficile, notamment par la présentation de dossiers ou les critères qui sont établis pour les jeunes.

170           Alors, nous, ce qu'on peut suggérer, c'est d'avoir des mécanismes de sélection qui  
pourraient être facilitants pour déposer des projets pour les jeunes, quitte à avoir une  
personne-ressource qui pourrait aider ces gens-là de la relève à déposer des dossiers.

175           Alors, en 2, la culture au coeur du développement de la jeunesse montréalaise.  
Alors, un plus grand accès aux lieux culturels et l'instauration de coûts préférentiels pour tous  
les jeunes Montréalais.

180           Alors, dans la Politique culturelle, il est mentionné, en fait, d'aller avec des  
programmes comme la Société des directeurs de musée montréalais, comme la carte des  
musées. Alors, ce serait peut-être que la Ville puisse aussi instaurer différents mécanismes à  
d'autres lieux de diffusion, que ce soit en danse, en musique, qu'ils soient axés, qu'ils  
soient, en fait, de façon inspirée, c'est ça, inspirée de ce modèle-là. Et puis c'est ça,  
d'appliquer ces disciplines-là et puis d'instaurer des mécanismes pour avoir des tarifs  
185           préférentiels pour les jeunes.

190           On sait, là, admettons, pour la politique, c'est le programme du soutien de l'école  
montréalaise. Dans ce programme-là, les fonds ne sont pas nécessairement tous dépensés,  
investis dans la culture jeunesse. Les gens ne le prennent pas. Alors, ce serait peut-être de  
la Ville d'offrir un soutien afin que ces fonds-là, que les écoles puissent aller bénéficier de ces  
services-là et que ça ne soit pas tout investi dans les mêmes endroits. Parce que souvent, là  
ils vont être définis dans certains endroits, on parle une pièce de théâtre, un musée  
quelconque, alors qu'ils aient accès à d'autres types de culture avec ces fonds-là.

195           Ensuite, l'investissement dans nos bibliothèques. La mise à niveau des bibliothèques  
en a). Alors, la mise à niveau des bibliothèques, non seulement d'offrir des services qui  
soient plus adéquats, de faire la rénovation des bibliothèques, offrir des livres à jour, mais  
aussi d'offrir un service et un soutien aux usagers qui seraient à l'image des jeunes.

200           Alors, on parle au niveau des services, soit du service informatique au niveau de la  
clientèle. Les jeunes, des fois, ne sont peut-être pas portés à demander de l'aide pour  
chercher un livre ou voir leur goût, alors qu'il y ait du personnel qui puisse aller vers eux, être  
à leur écoute et développer des activités qui sont intéressantes pour les jeunes.

205           Favoriser des programmes d'apprentissage. Bien, c'est ça, souvent les  
bibliothèques, les livres, les jeunes ne sont pas très intéressés, mais il y a des façons de les  
intéresser et d'avoir un service convivial, que ce soit des clubs de lecture, des activités d'un  
conte. Et puis ça se fait aussi peut-être de mettre à profit les autres installations de la ville.  
On parle les parcs. Il pourrait avoir des journées où est-ce que l'accessibilité des

livres, on pourrait mettre ça dans les parcs, une journée de livre.

210

Ça pourrait être aussi à travers les bibliobus. Je ne sais s'ils fonctionnent encore, mais le bibliobus, il passait aux trois semaines dans une région. Les jeunes trouvaient ça peut-être intéressant, mais il faudrait que ce soit peut-être un petit plus adéquat pour les jeunes et puis de façon plus continue.

215

On parle ensuite, au point 4, des outils de création en soutien à la relève: que la Ville de Montréal appuie des projets de coopératives d'artistes et d'échange avec les artistes des régions. Dans la Politique culturelle, on dit d'offrir un soutien aux artistes à ce niveau-là, mais on dit d'offrir des crédits à l'achat.

220

Ce serait peut-être davantage de soutenir des projets qui seraient de développement de coopératives, on parle de l'usine Grover, de s'associer à différents projets de développement de coopératives et non individuellement à des gens: «Bien, on vous offre un soutien payé pour avoir une coopérative.» C'est vraiment de les aider à se prendre en charge.

225

Ensuite que soit mises sur pied des mesures d'aide pour les jeunes artistes qui s'installent à Montréal, lieu propice au développement de leur carrière. Beaucoup de jeunes partent des régions et viennent s'installer à Montréal en pensant qu'ils vont faire carrière, ils vont faire fortune dans les arts et dans les autres domaines aussi.

230

Alors, ce serait d'installer des structures qui feraient que les jeunes seraient mieux accueillis, mieux définis. On parle de moyens de type de les informer sur ce qu'est la réalité de Montréal, ce qu'est la réalité du milieu artistique.

235

Nous, à Forum Jeunesse, on a deux projets qui s'intéressent à ça. On a un projet sur l'accueil des jeunes en région qui va être développé au cours des prochains mois, où est-ce qu'on va se pencher sur comment accueillir les jeunes des régions, bien les soutenir. Et puis on a un projet aussi sur la relève artistique qui va être justement d'outiller les jeunes, leur faire découvrir c'est quoi les vraies réalités du monde artistique, comment percer dans le milieu. Puis je pense que la Ville aurait intérêt justement à aider à ce niveau-là, à s'impliquer dans des projets de concertation qui sont mobilisateurs et qui ont déjà des acteurs intéressants sur la table.

240

Ensuite de ça, qu'une recension adéquate des ressources disponibles soit effectuée et diffusée auprès des jeunes artistes. Alors, bien, c'est ça, notamment dans notre projet sur la relève culturelle, nous, on se penche sur le fait de recenser l'information. Parce que tout dépendamment du milieu où le jeune provient, s'il ne provient pas du milieu institutionnel, d'une école ou autres, c'est un petit peu plus difficile pour lui d'aller chercher l'information.

245



250           Alors, ce serait, à ce moment-là, intéressant que la Ville s'applique à justement faire  
la promotion au recensement à ce niveau-là. Et puis aussi de mettre une place à une table de  
concertation pour que les gens qui s'occupent des jeunes artistes de la relève soient  
mobilisés et qu'ils puissent aller vers un parcours du jeune, qu'il ne soit pas... que le jeune  
arrive à un endroit, qu'il soit lancé à un autre endroit parce que les services ne conviennent  
255 pas. Puis là, finalement, on ne le retrouve pas dans son cheminement. Finalement, il  
décide qu'il est tanné parce qu'on s'est lancé la balle tout un et tout l'autre. Alors, ce serait  
bien d'établir une table, qui ferait que tous les interlocuteurs de la culture, qui s'intéressent à  
la relève, puissent être là.

260           Ensuite, le point 5, les institutions culturelles et la clientèle jeunesse. Que les  
institutions culturelles renforcent leur ouverture auprès de la clientèle jeunesse. Bien, ça fait  
suite peut-être au deuxième point, de reprendre des initiatives comme l'Association des  
musées qui, eux, offrent des programmes jeunesse de vulgarisation ou autres; d'essayer de  
voir avec la Ville qu'est-ce qui pourrait être fait dans les autres disciplines et s'inspirer de ce  
265 modèle-là.

          Ensuite, au point 6, le financement de la relève et la place des jeunes artistes dans  
les lieux décisionnels. En a), que les critères de sélection des programmes de financement  
culturel soient accessibles aux jeunes de la relève.

270           Souvent dans les différents programmes, que ce soit le CAM ou autres, de facto, les  
jeunes ne sont pas admis dans ces programmes-là parce que leur dossier, ils n'ont pas  
assez d'expérience. Il faut avoir deux ans d'expérience dans le domaine. Ils ont de la misère  
à monter leur dossier. Ils ne sont pas pris en charge. Puis il y a des disciplines aussi qui ne  
sont même pas tenues en compte.

          On parle, au niveau de la musique, il y a certains créneaux musicaux qui vont être  
inclus dans les demandes de subvention, puis il y en a d'autres qui sont exclus. Alors, ce  
serait peut-être de faire une place soit avec des ressources d'aide, une flexibilité qui serait  
plus grande au niveau des jeunes.

280           Ensuite, qu'une plus grande place soit accordée aux jeunes artistes dans les lieux  
décisionnels montréalais. C'est ça, dans le programme politique, on parle d'instaurer des  
tables au niveau de Montréal, mais ce serait intéressant qu'il y ait une place pour les jeunes.  
Que ce soit des jeunes artistes ou des jeunes qui sont dans des organismes sans but lucratif  
285 qui sont un peu plus petits, qui sont jeunes, qui sont émergents et puis aussi de favoriser  
aussi la place des jeunes sur les conseils d'administration, que ce soit au Biodôme, Musée  
des beaux-arts, Pointe-à-Callière, à des endroits stratégiques au niveau de la culture. Et  
puis, nous, c'est quand même assez important pour nous la place des jeunes dans les lieux  
décisionnels. Alors, on aimerait mettre l'emphase là-dessus.

290

295 Ensuite, le financement de la culture locale. Que les organismes culturels locaux soient soutenus financièrement et publicisés. Alors, soutenus financièrement. De plus en plus, l'argent s'en va vers des plus gros organismes. On parle de la place culturelle à l'international. Alors, on met l'emphase sur les organismes qui vont avoir un rayonnement international, sauf que la culture, elle se fait localement aussi. Et puis pour bâtir, intéresser les jeunes, ce n'est pas nécessairement qu'ils assistent à des spectacles d'envergure ou qu'il y ait une exposition d'envergure, mais c'est aussi de pratiquer ces choses-là et d'avoir accès à des ressources qui sont locales, qui sont près d'eux. Alors, ce serait ça pour le point.

300 **Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

305 Alors, bien évidemment, pour terminer, je pense que la Proposition de politique de développement culturel est très intéressante et le Forum Jeunesse s'engage, surtout à chaque fois qu'il y a des politiques ou des choses qui touchent, selon nous, le développement des jeunes en particulier et de tout le monde en général, je pense, de rester vigilant et de suivre, si on veut, l'évolution donc d'une politique comme telle où on est impliqués. D'ailleurs, par un projet que Julie vous a expliqué, on va rester présents à ce titre-là.

310 Donc, en conclusion, bien, peut-être pour rappeler les enjeux, selon nous, qui sont peut-être à préciser dans la politique, c'est beaucoup, beaucoup au niveau de la concertation et d'impliquer les jeunes dans cette concertation-là. On ne le dira pas assez. Et aussi que la Ville appuie aussi ces concertations, mais en initie lorsque c'est nécessaire, où est-ce qu'elle voit qu'il y a un besoin et qu'elle est peut-être à même d'initier des discussions.

315 Ensuite de ça, bien, évidemment, le financement, je pense que comme Julie a dit en terminant, c'est quelque chose de particulier sur les plus petites entreprises ou organismes culturels qui se dépêtrissent dans l'eau loin derrière les gros; et aussi soutenir la création, la diffusion; informer les jeunes, les outiller, je pense que ça reste important.

320 Donc, voilà. Alors, c'est tout, c'est les propositions.

**LA PRÉSIDENTE :**

325 Merci beaucoup. Je voudrais quand même, avant qu'on commence à échanger avec vous, vous dire combien on est contents de vous avoir. On avait peur, quand on a commencé ces audiences publiques, de ne pas vraiment voir apparaître les jeunes sur les enjeux soulevés par la Politique de développement culturel et, finalement, on les a vus apparaître beaucoup. Alors, on est très contents que le Forum soit là et on est très

330 contents aussi que les jeunes prennent la parole là-dessus.

Une première question, quant à moi. Vous dites: «Soutenir adéquatement les lieux de diffusion alternatifs». À l'oeil, il y en a combien à Montréal?

335 **Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Une dizaine.

**LA PRÉSIDENTE :**

340

Une dizaine? C'est de l'ordre de la dizaine?

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

345

Au niveau de la musique émergente, ou dans ce coin-là, à ce niveau-là, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

350

Ces lieux-là que les jeunes fréquentent, que les jeunes aiment.

Je vais vous dire pourquoi je pose la question. Ce n'est pas toujours facile de comprendre quels sont les besoins ou les goûts des jeunes. Parce qu'on peut avoir l'impression que c'est très éclaté. Il y a toutes sortes de créneaux, et souvent très différents, que les jeunes peuvent aimer.

355

Alors, quand vous arrivez avec une recommandation comme: «soutenir adéquatement les lieux de diffusion alternatifs», bien, en même temps, c'est intéressant pour essayer de comprendre qu'est-ce qu'il y a derrière, quels sont les besoins des jeunes, quels sont les goûts des jeunes, mais en même temps essayer de mieux saisir en termes de répartition sur le territoire, en termes de volume, de quoi on parle finalement.

360

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

365

Bien, moi, je dirais, je pense qu'on n'est peut-être pas versés dans les détails comme ça. Par contre, il faut savoir qu'il y a des groupes qui essaient beaucoup de parler, je veux dire de porter cette voix-là.

370

Si on pense, bon, ce qu'il y a eu à la Guilde des musiciens, il y a quelques années, où les jeunes ont vraiment pris la place parce qu'ils sentaient qu'ils n'étaient pas écoutés, d'où la partie de, bon, plus musique émergente, les jeunes de la relève et tout ça, pour faire cette place-là. Donc, je pense que quand on parle de concertation, on parle justement

de mettre autour de la table ces acteurs-là qui, eux, savent où sont placés...

375 Parce qu'il y a beaucoup de petits groupes, mais il y a aussi des gens qui, puis là je ne dis pas ça parce qu'il y en a un dans mon dos que je sais qu'il est là-dedans...

**LA PRÉSIDENTE :**

380 On le connaît.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

385 ... mais qui essaient le plus possible d'aller de l'avant et de faire connaître justement ces lieux-là. Mais pour ce qui est le nombre ou le détail...

**LA PRÉSIDENTE :**

390 En fait, comme je vous dis, pour avoir une idée de l'ampleur. Donc, on peut jusqu'à un certain point se raccrocher à ce que vous identifiez ici, il y a certains cafés ou lieux qui sont très connus.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

395 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Il y a des bars, il y a des galeries d'art, des centres autogérés.

400 **Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Des coopératives, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

405 Ça, c'est des lieux où les jeunes se tiennent.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

410 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Quand ils veulent avoir accès la culture ou en faire.

415

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Oui. Mais aussi, le fait que le projet qu'on est en train de travailler justement en concertation avec beaucoup de jeunes du milieu culturel est sur la recension aussi des outils, des choses qui sont développées pour venir en aide aux jeunes, mais pour recenser ce qui se fait dans le milieu culturel aussi qui touche parallèlement les jeunes de la relève.

420

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Je vais poser une deuxième question, puis ensuite laisser la parole à mes collègues.

425

La concertation, c'est très important, vous l'avez dit, c'est très important pour vous. Faites-nous un petit état des lieux. Quand on parle de concertation qui associe les jeunes à Montréal dans le domaine culturel, on parle de quoi? Vous êtes présents où, ou peut-être que vous n'êtes pas présents nulle part.

430

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Bien, là, veux-tu répondre?

435

**Mme JULIE CREVIER :**

Bien, c'est certain qu'il y a des organismes qui sont plus présents. Comme on parle la Guilde des musiciens, la SOPREF qui sont plus présents. Sinon, au niveau de la...

440

**LA PRÉSIDENTE :**

Sur des tables de concertation?

445

**Mme JULIE CREVIER :**

Exactement, sur les tables de concertation. On parle de disciplines qui sont beaucoup plus structurées et englobantes au niveau, c'est ça, dans les différents domaines. Et il y a certaines disciplines, on parle de la danse, où est-ce que la structure est faite de telle façon où est-ce que les jeunes sont moins présents. C'est ça, il y a une moins grande place pour eux. Alors tout dépendamment de la discipline.

450

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

455

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

460 Bonjour. J'ai une question difficile à vous poser.

Le rapport Bachand parle d'une certaine désaffection des jeunes à l'égard de l'offre culturelle à Montréal. Cette même désaffection de la culture qui est perçue, est-ce qu'on regarde à la bonne place? Est-ce que l'appétit culturel des jeunes se satisfait dans de nouvelles offres de la cyberculture ou dans des lieux de diffusion alternatifs ou underground? Y a-t-il vraiment désaffection? C'est ça la question que je vous pose.

**Mme JULIE CREVIER :**

470 Désaffection, je ne croirais pas. Je pense, aussi, c'est dans la présentation aux jeunes. Parce qu'il y a des jeunes qui vont s'intéresser à la cyberculture, comme si on parle l'art électronique aussi, il y a différents médiums. Mais il y en a qui s'intéressent à des choses qui sont plus traditionnelles, qu'on parle musique classique ou autres. Mais c'est l'appropriation des jeunes.

475 Si tu vas au Musée des beaux-arts et que c'est accessible pour un certain public cible et puis qu'il n'y a pas une appropriation, les jeunes ne sentent pas que c'est fait pour eux et par eux, bien, à ce moment-là, c'est certain qu'ils vont aller vers des endroits où est-ce qu'on leur laisse la place. Alors, c'est peut-être plus à ce niveau-là.

480 C'est sûr que la cyberculture, on parle, les gens de 50 ans s'intéressent plus ou moins à ces médiums-là, alors eux, les jeunes, ils ont trouvé leur place là-dedans. Mais si on dit dans les autres médiums, ils vont prendre leur place aussi, puis ils ont un intérêt pour ces autres médiums-là.

485 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

J'ai une autre question sur votre recommandation. Vous recommandez que les Maisons de la culture prennent l'initiative de promouvoir le travail des jeunes artistes méconnus.

L'engagement 5 du projet de politique, l'engagement 5:

495 *La Ville s'engage à poursuivre la démocratisation et la promotion des activités culturelles au sein de ces lieux de diffusion:*

– et c'est mentionné –

*en faisant mieux connaître les jeunes artistes professionnels et en appuyant la recherche artistique montréalaise.*

500 Est-ce que cet engagement répond à vos préoccupations?

**Mme JULIE CREVIER :**

505 Oui, mais c'est dans la façon de le faire à ce moment-là. Est-ce qu'en faisant connaître les jeunes artistes professionnels, est-ce qu'ils font en sorte que la présentation des candidatures va être faite à leur niveau? Parce que... est-ce que ça va être les jeunes artistes?

510 On parle: «un jeune artiste». Ça peut être quelqu'un de 40 ans qui a déjà un réseau de contacts, puis qui a décidé de se produire en art, puis qui réussit à passer, ou c'est le jeune qui a 25 ans, qui vraiment est un jeune artiste, a moins de deux ans de pratique et qui là rentre, essaie de défoncer des portes, puis il ne sait pas trop comment. Alors, c'est peut-être plus à ce niveau-là.

515 Parce que c'est ça, pour un jeune, présenter un dossier, être accepté, c'est assez difficile là. Ça fait que c'est peut-être dans la manière de le faire que dans la politique même.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

520 Vous avez touché sur les questions aussi de la difficulté des jeunes à accéder aux Maisons de la culture. Est-ce que les Maisons peuvent faire plus pour rechercher les jeunes artistes méconnus? C'est quoi les difficultés d'accès aux Maisons de la culture pour les jeunes artistes?

525 **Mme JULIE CREVIER :**

Bien, je crois essentiellement que c'est dans la présentation des demandes, dans la candidature, comment faire le dossier, le processus. C'est quand même assez long, assez laborieux.

530 Si on parle non seulement les artistes, mais si on parle, mettons, une petite galerie qui aurait une production à faire circuler dans le cadre de – c'est un programme du CAM – circulation des oeuvres ou des expositions, bien, à ce moment-là, si ce n'est pas une structure qui est déjà forte et qui sait monter des dossiers, elle ne pourra pas faire promener son exposition dans les différentes Maisons de la culture.

535 Alors, si c'est un jeune artiste, c'est encore pire parce qu'il est tout seul. Ils ne sont pas une équipe de trois, quatre pour monter un dossier.

540 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand on parle de jeunes, est-ce que vous êtes d'accord pour dire qu'on parle de gens entre 12 et 30 ans, ou quel est l'éventail d'âge couvert quand on parle des jeunes?

545 **Mme JULIE CREVIER :**

Oui. Bien, nous, pour nous...

550 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous avoue que, moi, je vais avec 12 et 30 ans parce que j'ai vu ça dans d'autres documents. Êtes-vous d'accord?

555 **Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Mais pour le Forum Jeunesse, on touche, nous, les 12-30 ans. Donc, au niveau peut-être des 12-18 ans sur l'accessibilité à la culture qui existe et pour, si on veut, les plus vieux, qui sont des jeunes qui veulent devenir des professionnels, des jeunes artistes professionnels, donc ce serait les 18-30 là.

560 **LA PRÉSIDENTE :**

Les 18-30.

565 **Mme MARIE-LAURE LANDAIS:**

Oui, oui. Évidemment, passé 18 ans, on peut quand même avoir accès à la culture, en dehors des jeunes artistes là, mais...

570 **LA PRÉSIDENTE :**

Je reviendrais sur, maintenant qu'on sait de quelle catégorie d'âge on parle, quand vous parlez de financement de la culture locale. C'est votre septième proposition. Alors, vous dites que:

575 *Il est important de soutenir les organismes culturels locaux dans un souci de diversification de l'offre et d'encouragement à la diversification.*

580 Je ne suis pas sûre encore de comprendre ce que vous voulez dire par «culture locale». Pensez-vous à ce qui s'exprime dans les quartiers?



**Mme JULIE CREVIER :**

Par arrondissement.

585

**LA PRÉSIDENTE :**

Dans les arrondissements.

590

**Mme JULIE CREVIER :**

Oui, dans les arrondissements, c'est ça, dans les comités.

**LA PRÉSIDENTE :**

595

Bon. Pourquoi ça vous préoccupe qu'il y ait une sorte d'offre culturelle à l'échelle de l'arrondissement? Est-ce que c'est pour des raisons de proximité et conséquemment, donc, de meilleur accès ou si vous avez d'autres raisons?

600

**Mme JULIE CREVIER :**

Bien, essentiellement de proximité, oui. Parce que c'est ça, les jeunes vont aller vers des endroits qui sont plus près d'eux. Mais c'est aussi au niveau...

605

**LA PRÉSIDENTE :**

Plus près d'où ils habitent?

**Mme JULIE CREVIER :**

610

D'où ils habitent, oui et non, mais c'est ça, des services qu'ils utilisent. Les jeunes, ils vont vers différents services qui sont dans leur communauté. Ils n'iront pas dans un autre arrondissement admettons pour faire leur épicerie, mais pourquoi ce serait la même chose pour faire de la diffusion d'un spectacle ou autres.

615

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais ça, c'est important ce que vous dites là.

620

**Mme JULIE CREVIER :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

625

Est-ce que ça veut dire que les jeunes ne se déplacent pas à Montréal pour aller voir ou aller dans un lieu qu'ils aiment, aller voir un spectacle de musique ou un spectacle de danse ou un spectacle de théâtre qu'ils aiment? Il faut qu'ils aillent près de chez eux?

630

**Mme JULIE CREVIER :**

635

Bien, il y a certains jeunes qui vont se déplacer, mais il y en a plusieurs... là, moi, je travaille notamment dans les arrondissements du Sud-Ouest où les jeunes, même par quartier, ne sortent pas de leur quartier, ne se déplacent pas. Quand tu leur parles de Montréal-Nord, eux autres, c'est comme si c'était les Laurentides. Ils ne savent pas. Puis pourtant, ils vont dans leurs lieux, ils vont faire des petits shows dans des locaux, puis ils vont y aller beaucoup là.

640

**LA PRÉSIDENTE :**

Ils ne sortent pas parce qu'ils ne le savent pas ou parce qu'ils vivent vraiment proche de leur milieu? Est-ce qu'ils connaissent l'offre culturelle jeune, jeunesse, ou bien non si, au fond, ils connaissent uniquement celle qui se réalise à proximité de chez eux? L'offre culturelle générale par rapport à celle qui est à proximité, c'est ça que je veux dire.

645

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

650

C'est intéressant comme question. Parce qu'il y a aussi le fait que, moi aussi, pour travailler dans un quartier qui est dans le nord-ouest de la ville, où il y a beaucoup, beaucoup d'immigrants, de jeunes immigrants qui, pour eux, sortir dans le centre-ville, c'est une aventure. Puis pour les parents, de les laisser aller aussi, c'est une aventure. Et même de savoir que la Maison de la culture, pour plusieurs d'entre eux, ils ne savent pas c'est où, ils ne savent pas c'est quoi, à moins qu'un professeur, qu'un intervenant X les amène voir une pièce de théâtre pour jeunes.

655

Donc, l'accès et la diffusion de – comment je pourrais dire ça – de soutenir ce qui se fait plus localement, parce qu'on parle de manque de diffusion auprès des jeunes, on veut démocratiser, donc les rapprocher pour qu'éventuellement, la deuxième étape, ils puissent aller plus loin, bon, descendre au Musée des beaux-arts, descendre voir un spectacle de danse à la Place des arts, je ne sais pas. Je pense qu'il y a des étapes pour des gens qui: «Bon, bien, on est chez nous» puis: «Oui, il paraît qu'il y a un spectacle», les familiariser avec la culture qui est plus montréalaise.

660

665

Le théâtre, ça roule, mais ça roule en parallèle. La danse aussi, il y a des choses intéressantes qui se font, mais ça roule en parallèle. Il y a 20 ans, les Sortilèges se

promenaient dans les quartiers pour pouvoir faire connaître la danse et le folklore. Donc, je pense que c'est dans cette optique-là aussi, donc le financement...

**LA PRÉSIDENTE :**

670

Vous voulez rajouter quelque chose? Parce que moi, j'ai une sous-question là-dessus.

**Mme JULIE CREVIER :**

675

Oui, bien, c'est ça, peut-être aussi dans l'optique où si on veut tout centraliser, admettons, au centre-ville, mettre sur la place *Montréal, métropole culturelle*, bien, ça fait qu'à un moment donné, ça va être une certaine élite culturelle qui va présenter des spectacles, qui va faire des expositions, puis ça va peut-être dénaturer aussi le besoin des

680

jeunes.

Est-ce que les jeunes de la relève, on va vouloir plus tard qu'il soit dans une salle au centre-ville? Parce que là, maintenant, tout est concentré là, site international. Puis si le jeune, il se plante, bien, là, c'est tant pis pour lui. Alors, en ayant des lieux locaux, une

685

place locale, bien, à ce moment-là on peut jouer avec ces deux positionnements-là, puis laisser une place aux jeunes aussi, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

690

Alors, je vous pousse un cran plus loin. Est-ce que votre recommandation, il faut l'interpréter plutôt dans le sens d'une réaction à une concentration d'activités culturelles au centre-ville ou plutôt comme une demande à des fins d'accessibilité de répartition ou de diffusion, si vous voulez, des activités culturelles partout dans les arrondissements. Lequel des deux? Ou peut-être un troisième ou un quatrième?

695

**Mme JULIE CREVIER :**

Bien, c'est peut-être un petit peu des deux.

700

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Alors, j'essaie de comprendre ce que vous avez dit tout à l'heure. Les jeunes qui se déplacent moins pour aller vers des cafés Chaos, des artothèques ou d'autres lieux, d'autres bars que les jeunes aiment, est-ce que ce sont des jeunes de clientèles

705

particulières?

Vous avez parlé de quartiers d'immigrants. Vous avez parlé de certains quartiers

peut-être un peu moins favorisés. Est-ce que c'est une caractéristique de ces jeunes-là ou c'est une caractéristique des jeunes en général?

710

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Des jeunes en général.

715

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, plutôt des jeunes de milieux défavorisés et des jeunes immigrants aussi.

720

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

Non, c'est ça. Je pense que c'est une caractéristique, oui, de ces jeunes-là. Le fait d'être peut-être plus isolés par le manque de moyens ou la méconnaissance déjà de sa propre ville ou de sa propre communauté; là, on reste entre nous, là aussi, dans ce sens-là.

725

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Deriger.

730

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Oui. Vous parlez, dans le point 4, au niveau des outils de création et de soutien, vous parlez, au niveau du soutien, des difficultés que quand quelqu'un veut faire des démarches, des jeunes artistes veulent faire des démarches de carrière, que, bon, c'est difficile d'avoir accès à tout ce qui existe ou à l'information ou aux programmes disponibles.

735

Est-ce que vous souhaitez, à ce moment-là, avoir, par exemple, une espèce de guichet unique où est-ce que, bon, vous vous présentez à cet endroit-là, il y a des gens qui sont là pour vous renseigner, vous orienter ou si ce n'est pas un problème pour vous de trouver l'information?

740

**Mme JULIE CREVIER :**

On n'a pas vraiment étudié la question, la façon de procéder.

745

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Mais actuellement, c'est quoi les difficultés que vous avez habituellement quand vous voulez faire du démarchage? Est-ce que vous avez tout ce qu'il vous faut quand vous

750 allez voir la Ville ou quoi que ce soit, ou si vous vous sentez un peu démunis devant toutes les démarches à faire?

**Mme JULIE CREVIER :**

755 Oui, c'est vraiment de se sentir démunis, à moins d'être attachés vraiment à un réseau, que ce soit un réseau scolaire ou autres. Puis même encore là, c'est se sentir démunis, juste à trouver où est-ce qu'elle est l'information, à qui s'adresser, l'appeler, ensuite premier contact: «Oups! j'ai besoin de tout remplir ça pour faire ça.» Le premier contact a été plus ou moins bon, là peut-être qu'on ne représentera plus...

760 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Parce que ça décourage.

**Mme JULIE CREVIER :**

765 Ça décourage beaucoup.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

770 Donc, toute la procédure administrative décourage souvent vos démarches.

**Mme JULIE CREVIER :**

775 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

780 Sur la tarification, vous parlez d'une tarification jeunesse. Souvent, les institutions ont des tarifications étudiantes. Est-ce qu'il faut comprendre votre recommandation comme un élargissement de cette tarification-là aux jeunes de 12 à 30 ans?

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

785 Oui. Parce que tous les jeunes ne sont pas étudiants, surtout après 18 ans. Il y en a certains qui sont des jeunes travailleurs. Puis là, on pourrait rentrer dans notre autre volet, les jeunes travailleurs atypiques, qui vivent avec le salaire minimum et qui, après, ne sont plus étudiants et ils ont 18 ans et plus; donc, c'est plein tarif.

790 Donc, le tarif préférentiel jeune, c'est ça que ça veut dire, donc pas uniquement les étudiants. Quoique, oui, les étudiants, mais les autres aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

795 Donc, ça ne veut pas nécessairement dire la disparition du tarif étudiant, mais une extension jusqu'à un certain point.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

800 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

805 Tout à l'heure, vous avez parlé d'un fonds de soutien à l'école montréalaise. Est-ce que j'ai mal compris? Vous avez dit: «Il restait de l'argent là-dedans, il fallait rediriger ces fonds-là quelque part.» Je vous ai peut-être mal compris.

**Mme JULIE CREVIER :**

810 Bien, l'automne dernier, il y a eu un atelier avec Culture Montréal. L'automne dernier, avec Culture Montréal, il y a eu un 5 à 7, où étaient présentées différentes mesures à l'école et puis il y avait le programme de soutien à l'école montréalaise où on mentionnait que, au niveau des écoles primaire et secondaire, ce n'était pas tous les fonds qui étaient investis pour X, Y, Z raisons.

815 Alors, il y a des écoles qui avaient des fonds pour aller voir des prestations culturelles, que ce soit théâtre, musique, musée, danse, et puis qui ne consommaient pas tout... ne prenaient pas tout l'argent pour aller voir des prestations. Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

820 Alors, c'est de ça dont vous parliez.

**Mme JULIE CREVIER :**

825 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

830 Moi, je pense que j'ai fait pas mal le tour. Judy, une dernière question?

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui. Dans la section sur le financement, vous faites référence à un événement

835 culturel ponctuel pour clientèles initiées, Bazar alternatif de Montréal, sur la page 6. De quoi s'agit-il cet événement?

**LA PRÉSIDENTE :**

840 À l'avant-dernière ligne du point 7. Vous mentionnez deux expériences. J'avoue que moi aussi, j'avais une question là-dessus.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

845 Trois expériences.

**LA PRÉSIDENTE :**

850 Oui, le Musée des maîtres et artisans du Québec. Pourquoi vous mettez celui-là sous les feux de la rampe? Puis pourquoi vous parlez du Bazar alternatif de Montréal en particulier?

**Mme JULIE CREVIER :**

855 Bien, parce que je représente le Musée des maîtres et artisans du Québec, entre autres. Parce que c'est un musée qui est quand même, si on peut dire, il est vraiment éloigné du centre-ville; il est dans l'arrondissement Saint-Laurent. Alors, c'est quand même assez éloigné. Par contre, il offre une offre qui... bien, c'est ça, des services, des expositions quand même très intéressantes, mais il est porté à être délaissé dans le réseau justement parce qu'il n'est pas rattaché au pôle centre-ville, des différentes institutions.

860 Et puis, l'événement Bazar alternatif de Montréal...

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

865 C'est un événement qui a été... je ne sais pas si c'est une foire culturelle, si je ne me trompe pas, pour la promotion des artistes de la relève, les artistes de la relève, qui était menée par la SOPREF, entre autres.

**LA PRÉSIDENTE :**

870 D'accord.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

875 D'accord. Puis la Coopérative d'artistes Léopard, c'est une coopérative, est-ce que ça sert de lieu d'échange entre jeunes artistes montréalais et jeunes des régions?

**Mme JULIE CREVIER :**

880 À quel endroit?

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

885 Sur la page 5.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

C'est un collectif.

890 **LA PRÉSIDENTE :**

En haut de la page 5, dans le premier paragraphe, juste avant: «Nous recommandons», le deuxième «nous recommandons».

895 **Mme JULIE CREVIER :**

Oui, c'est ça, c'est un lieu d'habitation.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

900 C'est comme la Grover.

**LA PRÉSIDENTE :**

905 C'est parce qu'on ne la connaît pas celle-là. On aurait voulu que vous nous en parliez.

**Mme JULIE CREVIER :**

910 C'est un lieu de résidence pour artistes.

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est des ateliers-résidences pour artistes?

915 **INTERVENANTE DANS LA SALLE :**

C'est des lieux où des artistes peuvent avoir un logement à prix modique et c'est



920 uniquement pour des artistes. Donc, ça leur permet de se regrouper et d'avoir un lieu de diffusion. C'est une coopérative. Donc, c'est un édifice qui a été acheté par une coopérative, puis après ça ils relouaient à des artistes à des prix modiques pour leur permettre à ce moment-là d'investir leur argent dans leur création au lieu de...

**LA PRÉSIDENTE :**

925 Au lieu de payer trop cher un loyer, d'accord. Alors, merci infiniment. On a fait un bon tour d'horizon avec vous. Merci beaucoup d'être venues.

**Mme MARIE-LAURE LANDAIS :**

930 Merci de nous avoir reçues.

**LA PRÉSIDENTE :**

935 Merci. Bonne fin d'après-midi.

Alors, on est prêts à entendre tout de suite les gens de la Coalition «Sauvons l'usine». Alors, bonjour! Alors, on est bien contents d'entendre parler de la Grover encore une fois, où vous en êtes maintenant.

940 Si vous voulez bien vous identifier tout le monde pour que madame Maisonneuve puisse par la suite vous attribuer vos paroles correctement. Prenez le micro monsieur.

**M. LOUIS-GEORGE VANIER :**

945 Louis-Georges Vanier. Je suis administrateur pour la Coopérative «Sauvons l'usine».

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

950 Marie-Anne Marchand, administratrice aussi de la Coopérative de locaux et de services Parthenais, c'est un titre temporaire, et coordonnatrice du groupe. J'habite aussi la Coopérative Lezarts.

**Mme SYLVETTE BABIN :**

955 Sylvette Babin. Je suis directrice de la Revue esse arts + opinions et nos locaux sont situés dans l'édifice Grover. Et je suis membre évidemment.

**Mme CHRISTINE BOISVERT :**

960 Christine Boisvert. Je suis membre du CA de la coopérative, puis je suis locataire

directrice générale du théâtre Il va s'en dire.

**M. DANIEL DUCLOS :**

965

Daniel Duclos. J'ai un local dans le bâtiment Grover.

**LA PRÉSIDENTE :**

970

Alors, bonjour. On vous écoute.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

975

Sylvette va vous lire le résumer du mémoire et, après, on va y aller avec les propositions de mesures.

**LA PRÉSIDENTE :**

980

D'accord.

**Mme SYLVETTE BABIN :**

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU RÉSUMÉ DU MÉMOIRE)

985

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Je vais vous lire les propositions et les mesures auxquelles on a pensé pour les appliquer.

990

D'abord, j'aimerais ça m'excuser des petites erreurs qu'il y a eues dans le mémoire. Il a été fait, comme vous savez, en très grande catastrophe.

995

Alors, les propositions concrètes. La reconnaissance et la protection des immeubles investis par les artistes comme pôles culturels. Premièrement, identifier les immeubles occupés par les artistes et les travailleurs culturels. Parce qu'on s'est rendu compte, quand l'offre d'achat a été acceptée, on l'a appris par les médias, et les gens à la radio, ce qu'ils circulaient, c'était qu'il y avait surtout des entrepôts et que l'usine était désaffectée. Elle était très occupée à 100 %. Je tiens à le préciser. Alors, il y a beaucoup d'ignorance dans ce qui nous est arrivé.

1000

Reconnaître la valeur et l'apport sociétale des regroupements naturels formés dans ces immeubles et leur accorder le statut de pôles culturels. La vie artistique et culturelle dans l'usine Grover, on n'aurait pas pu la former artificiellement. Si on avait voulu interpeller

1005 les gens pour qu'ils viennent s'installer là, ça n'aurait pas été de la même nature. Je pense qu'on s'entend tous pour le dire.

1010 Reconnaître au plan d'urbanisme l'importance de la mixité des activités des fonctions (habitation, commerce, travail, et loisir, etc.) au niveau des quartiers de Montréal. Ici, on aimerait ça faire la comparaison avec ce qui a été offert, d'en faire de l'habitation à l'usine Grover, en disant que l'apport, je pense, qu'on offre comme activité et à la culture est beaucoup plus fort, puis au niveau de l'emploi aussi. Parce que des condos, ça ne donne pas beaucoup de travail.

1015 Par le fait même, respecter la valeur et l'apport de la synergie créée par la mixité des activités et des acteurs culturels qui s'y trouvent. Je viens de le dire.

1020 Inciter la SHDM et les organismes paramunicipaux à être cohérents avec les engagements de la Ville en matière culturelle, de manière à ce qu'ils tiennent compte des occupants ou des immeubles qu'ils pourraient convoiter.

1025 Ici, la SHDM est une paramunicipale. Pourtant, ils se sont associés avec le Groupe Mach pour faire l'offre d'achat, ce qui allait un peu... bon, bien sûr, la Politique culturelle n'a pas encore été adoptée, mais ça va un peu à l'encontre, un peu beaucoup à l'encontre de la politique. On tient à le souligner.

1030 S'assurer que les consultations et les avis publics sur les changements de zonage soient tenus conformément aux lois, et ce, dès le dépôt des offres d'achat et non lors de son acceptation par le propriétaire. L'avis public a été émis très en retard sur l'usine Grover. Je me réfère toujours à notre histoire parce que c'est la seule que je connais vraiment bien. L'avis public a été émis très, très en retard et après des pressions de notre part, finalement, l'affichage sur l'immeuble. Et on a rappelé aussi qu'on a appris l'acceptation de l'offre d'achat par les médias. C'était juste au plan de rumeurs avant ça.

1035 Admettre que la meilleure façon de protéger des lieux témoignant du patrimoine industriel de Montréal est de conserver leur vocation d'industrie légère et en favoriser la restauration plutôt que la transfiguration en consortiums résidentiels. Bien, je pense que pour faire accepter leur projet, le groupement, qui est la SHDM, ont beaucoup vanté la préservation du patrimoine industriel, alors qu'ils étaient prêts à faire démolir une partie de l'usine derrière et ajouter un étage supplémentaire. Pour nous, ça, ce n'est pas de la conservation du patrimoine.

1040 Miser sur la prévention et l'émancipation des bassins de regroupements d'artistes formés de façon naturelle plutôt que de tenter d'en créer de nouveaux à grand frais. J'en ai parlé un peu tout à l'heure.

1045

Deuxième proposition, favoriser les regroupements d'artistes en leur offrant l'accessibilité à des ressources spécialisées, offrir à ces groupes des outils de démarrage et de développement tels que le soutien financier et le support de professionnels en ce qui a trait à la formation de coopératives et au lancement d'entreprises ainsi qu'aux conseils juridiques.

1050

Ici, je tiens à souligner qu'on est une vingtaine à avoir été impliqués beaucoup, beaucoup depuis le début et jamais personne, on avait fait ça. Donc, les conseils d'administration du début étaient plus que chaotiques. Grâce à un bénévole qui a bien voulu venir présider nos réunions, qui avait beaucoup d'expérience dans les coopératives d'administration, on s'est un peu plus structurés. Mais on ne savait pas du tout à quelle porte cogner pour avoir des ressources. Alors les mettre disponibles pour les groupes d'artistes autogérés.

1055

Mandater et financer les organismes pouvant soutenir, former et agir auprès des regroupements culturels désireux d'acquérir et de gérer des immeubles. On pense ici, entre autres, à la SÉDEQ Centre-Sud, qui nous ont beaucoup aidés. Au départ, monsieur Gilles Trépanier est venu dans l'usine et c'était pour nous aider à se relocaliser. Il a bien vu qu'on ne voulait absolument rien entendre, le pauvre, puis il a continué quand même à assister à nos assemblées générales, puis à suivre le groupe pour finalement offrir son soutien. Mais autrement, on n'aurait pas manqué d'aide. C'est surtout ça que je voulais souligner.

1060

1065

Faciliter l'accès à la propriété aux regroupements d'artistes. Financer activement les projets d'accès à la propriété. Je voudrais souligner ici que jusqu'à maintenant le scénario qui se dessine pour nous, c'est du financement à 100 % par des prêts. Ce qu'il y a de dramatique là-dedans, c'est qu'on est en train de réussir à acheter la Grover, et probablement que si on n'a pas d'apport d'argent public, il y a beaucoup de nos membres présents pour lesquels le prix des loyers va être beaucoup trop élevé. Ça passe des fois du simple au double. On est obligés de faire comme ça parce que c'est les financiers qui l'exigent. On veut tenter le coup espérant qu'on va obtenir des fonds publics plus tard ou qu'on va réussir à aller chercher des sous. Mais en attendant, même pour une période d'un an ou deux, probablement qu'on va perdre beaucoup de nos membres qui ont travaillé très, très fort dans ce projet-là.

1070

1075

Une autre mesure, élargir le mandat de la SDM en finançant plus activement les projets d'acquisitions pour les groupes d'artistes autogérés.

1080

Défrayer les coûts des études et expertises nécessaires à l'achat de biens immobiliers pour ces regroupements.

1085

Assouplir toute exigence de la Ville à l'achat, tel qu'offrir un congé de taxes de mutation à ces groupes.

Encourager les investissements des milieux d'affaires dans les centres d'artistes autogérés par le mécénat et la commandite.

1090

Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

1095

Merci beaucoup. Comment vous vous êtes regroupés à la Grover? Vous parlez d'un regroupement naturel. Comment ça s'est passé? Qu'est-ce qui est arrivé? Chacun d'entre vous a pris un loyer ou vous vous connaissiez déjà?

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1100

Non. Le propriétaire, depuis un peu plus de dix ans, il avait une industrie textile qui, naturellement on connaît l'histoire du textile à Montréal, a commencé à louer ses espaces à des artistes et des gens, des travailleurs, ce que je me permets d'appeler des ouvriers culturels. Puis le groupe s'est formé vraiment naturellement.

1105

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais vous ne vous connaissiez pas déjà.

1110

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Personne ne se connaissait vraiment. Puis même avec naturellement la nouvelle de la vente du building, on a rencontré plein de gens qui étaient nos voisins, qu'on ne connaissait pas.

1115

Puis moi, je tiens à souligner qu'on a essayé de développer une synergie à l'intérieur de cinq mois avec une offre d'achat qui nous était allouée pour deux mois seulement, et ce, juste avant le mois de décembre, avant le temps des Fêtes. Ça fait que laissez-moi vous dire qu'on a patiné une *shot*.

1120

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, je n'en doute pas. Il devait avoir quelques atomes crochus au point de départ. Parce que sinon, vous auriez eu encore plus de difficulté.

1125

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Pas tant que ça. Moi, je tiens à dire que dans le conseil d'administration – puis ici,

1130 autour de la table, je ne connaissais personne – alors, vraiment, on s'est regroupés d'abord pour contester le changement de zonage. Et puis de fil en aiguille, il a fallu trouver un plan B, parce qu'on savait bien que monsieur Grover est dans ses droits de vendre, il a droit à sa retraite.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1135 À 8 M\$.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1140 Oui, à 8 M\$. Une chose qu'il faut souligner aussi, je vais peut-être précéder une de vos questions, c'est qu'en faisant une offre d'achat pour du résidentiel, ça a augmenté beaucoup, beaucoup la valeur de l'édifice. De 6 M\$ qu'on nous a dit qu'on aurait pu l'acheter sans qu'il y ait eu...

1145 **LA PRÉSIDENTE :**

Cette offre d'achat.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1150 ... cette offre d'achat là, maintenant elle est à 8 M\$. Et nous, on ne peut absolument rien y changer. On est obligés de faire avec. On ne peut pas négocier le prix avec monsieur Grover.

1155 **LA PRÉSIDENTE :**

Dites-moi, selon vous, qu'est-ce qui a fait en sorte que le propriétaire décide d'attendre?

1160 **Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Le propriétaire n'a pas décidé d'attendre. C'est le Groupe Mach qui nous a cédé son offre d'achat.

1165 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah!

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1170 Le Groupe Mach, mais le Groupe Mach...

**LA PRÉSIDENTE :**

1175 Attendez. Ça marche comment là? Vous êtes en partenariat avec la SHDM?

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1180 Non. C'est le Groupe Mach qui est en partenariat avec la SHDM pour faire du résidentiel. Maintenant, on a réussi à révoquer le changement de zonage en allant à une assemblée publique à l'arrondissement et là, le Groupe Mach, bien, il s'est retrouvé avec son offre d'achat sans pouvoir faire de condos. Il aurait pu acheter, augmenter les prix ou essayer d'utiliser une autre stratégie. Il a décidé de nous céder son offre d'achat pour une période de 3 mois.

1185

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais alors, c'est pour ça que je vous demandais si vous êtes en partenariat avec la SHDM.

1190

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Non.

1195

**LA PRÉSIDENTE :**

Parce que vous n'avez pas dit au point de départ que le Groupe Mach...

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1200

Lui l'était. Mais nous, on ne l'est pas. On l'a demandé et la... veux-tu répondre? Vas-y.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1205

Oui, je vais répondre.

1210

Non, c'est ça, au début, c'était la SHDM qui était avec le Groupe Mach. Quand on nous a cédé l'offre d'achat, on a eu une proposition de la SHDM, tout ça, mais jamais de proposition formelle. Puis je ne sais pas si c'est par culpabilité ou pour se faire un crédit politique, le Groupe Mach dernièrement nous disait qu'il était prêt à nous appuyer. Ça fait que nous-mêmes, on étaient très surpris.

**LA PRÉSIDENTE :**

1215

Appuyer financièrement ou...

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1220

Oui, oui, de nous aider dans le partenariat. Ça fait qu'on se pose toujours la question à savoir: est-ce qu'il attend qu'on se plante pour reprendre le tout ou pas?

**LA PRÉSIDENTE :**

1225

Votre expérience sur le plan de la relation avec la communauté d'affaires immobilière est quand même extrêmement intéressante. Moi, j'aimerais ça que vous nous expliquiez ce que vous comprenez comme étant les raisons des changements. Évidemment, la publicité, ce qui est sorti dans les journaux, les prises de position, ça, c'est sûr que ça a un impact.

1230

Mais avez-vous l'impression qu'il y a des raisons financières, qui ont fait en sorte que les gens se sont mis à agir comme ils agissent et donc à changer d'attitude?

1235

Ils s'en allaient vers un développement immobilier, des condos. Vous vous regroupez, vous faites une coopérative finalement. Et là, vous réussissez à faire en sorte qu'il y ait un des groupes qui vous cède son offre d'achat. Vous êtes en train d'aller chercher des prêts.

Qu'est-ce qui a fait tout d'un coup qu'on vous a trouvés si intéressants que ça?

1240

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Je pense qu'on a fait peur un petit peu.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1245

Je voudrais dire aussi, c'est qu'on a réalisé que l'usine Grover était habitée, ce qui a fait une grosse différence, à savoir qu'il y a 300 travailleurs culturels à l'intérieur de l'édifice, puis quand on fait la promotion qu'il est presque désaffecté, puis rempli d'entrepôts, je pense que ça a remis les pendules à l'heure un petit peu. Puis naturellement, avec les pressions qu'on a faites, je crois que ça a permis un certain changement.

1250

Et comme je vous dis, je crois qu'avec les nouvelles politiques culturelles qui vont être amenées, je pense qu'il y a beaucoup de gens qui veulent se faire du crédit aussi là-dessus. J'ai dit: «On est peut-être au début d'un processus», mais on n'est pas naïfs.

1255



**Mme CHRISTINE BOISVERT :**

1260 Je pense aussi que qu'est-ce qu'ils se sont aperçus, c'était au-dessus de 200 artistes  
qui étaient mis à la rue par ce projet de condominiums là. Puis je pense que ça va à  
l'encontre justement des politiques culturelles. C'est la base de la Politique culturelle de faire  
la place aux artistes. Puis là, ça va exactement à l'encontre de ça pour du soi-disant  
logement social qui, quand même, des condos qui vont être faits là, puis pas des condos  
pour la famille, mais des condos avec une chambre à coucher, donc qui ne favorisent pas  
vraiment la famille dans le quartier. Donc...

1265

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1270 Excusez-moi, j'ai pris congé du travail. Je le sais, j'ai une grande gueule, mais ce  
que je veux dire, c'est que naturellement ce qu'on prévoyait comme plan d'aménagement par  
le Groupe Mach, c'était un étage qu'on rajoutait sur le building et l'étage était consacré au  
Groupe Mach pour faire ses bureaux. Ce n'était pas du logement. Puis on prévoyait, sur 200  
unités de condos, 12 logements de types sociaux, alors que présentement il y a deux  
terrains de disponibles sur la rue Ontario au coin de Parthenais, et Larivière et Parthenais,  
où on a déjà deux investisseurs très intéressés à les acquérir pour naturellement faire du  
logement social. Puis je pense que ça va être un petit peu plus que 12.

1275

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1280 Juste préciser que quand je dis: «je pense qu'on leur a fait peur», personne n'a envie  
de porter l'odieux de l'échec de la coopérative si ça a arrivé, puis personne n'a envie d'être  
montré du doigt.

**LA PRÉSIDENTE :**

1285 Mais à ce moment-là, vous ne vous accordez aucun crédit comme un  
investissement? En fait, c'est pour ça que je vous posais la question. Effectivement, c'est  
sûr que les pressions publiques et politiques que vous avez exercées, ça, ça a un impact.  
Mais vous êtes quand même un groupe d'artistes...

1290 **Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1295

... une coopérative. Vous avez une production. Vous êtes ensemble. Est-ce que

vous avez l'impression que quelque part, il y a quelqu'un qui a reconnu que vous aviez une valeur comme investissement.

1300 **Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Oui, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

1305

Vous êtes allés chercher des prêts.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1310

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1315

Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus et pourquoi, tout d'un coup, ils ont réalisé que vous aviez une valeur comme artistes et qu'ils étaient prêts à vous prêter.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1320

Parce qu'on s'est montrés. Moi, ce que j'en ai compris, c'est que c'était beaucoup par ignorance de ce qui se passait dans la Grover au début, puis on s'est montrés très solidaires et très voyants, très visibles aux assemblées publiques. Puis il y a eu beaucoup, beaucoup de travail aussi qui a été fait pour faire connaître la variété des métiers, puis des occupations de tout le monde dans la Grover.

1325

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1330

Puis je voudrais rajouter aussi qu'on est allés chercher un avocat, ça aide toujours un petit peu, avec des gens qui tranquillement se sont intéressés à nous, là. Puis j'ai dit, on voulait espérer avoir des argents qui nous venaient... des argents publics, tout ça. Mais comme on tient véritablement à sauver ladite chose, on avait déjà un plan B et un plan C derrière tout ça pour aller chercher justement les argents requis, puis tout ce que les caisses... on a deux caisses avec nous, tout ce qu'on leur demandait.

**LA PRÉSIDENTE :**

1335

Parlez-nous de ça maintenant. Quel montage financier vous avez réussi à faire? Qui parmi les prêteurs s'intéressent à vous?

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1340

On va vous les énumérer.

**LA PRÉSIDENTE :**

1345

Oui. Puis parlez aussi des prêts. Parce que vous avez dit que finalement, ça ferait en sorte que les loyers allaient doubler puis vous alliez perdre de vos membres. Alors, expliquez-nous la dynamique financière derrière tout ça.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1350

Premièrement, on ne réussit pas... on essaie présentement de négocier sur une hypothèque sur 25 ans, puis on nous dit que ce n'est pas possible parce que, dans le commercial, ça se fait sur 15 ans tout le temps.

1355

Les financiers sont la Caisse d'économie solidaire Desjardins, la Caisse d'économie Desjardins de la culture, le Groupe Mach, qui est le promoteur. Les deux caisses sont pour 4.5 M\$; le Groupe Mach, 400 000 \$; le RISQ, le Réseau d'investissement social du Québec, 50 000 \$; Investissement Québec, 500 000 \$; Fonds d'actions, 1 200 000 \$; plusieurs petits prêteurs; puis nos parts sociales pour 20 000 \$.

1360

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il y a certains de ces gros prêteurs, en fait, qui sont venus à vous ou si c'est vous qui êtes allés les chercher?

1365

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Non, aucun.

1370

**LA PRÉSIDENTE :**

Dans chacun des cas.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1375

Chacun des cas, et on a frappé à beaucoup, beaucoup de portes.

**LA PRÉSIDENTE :**

1380

Et parlez-nous du montage. Ça va vouloir dire quoi pour chacun d'entre nous si

jamais vous réussissez à ramasser... là, vous êtes rendus à presque 8 M\$, conséquemment?

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1385

Si vous nous faites un chèque, probablement. Pas encore.

**LA PRÉSIDENTE :**

1390

Je n'ai pas de fortune personnelle.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1395

Non, j'ai dit: «malheureusement pas encore», parce qu'on doit aller faire signer des promesses de bail pour 1.6 M\$, pour justement que les caisses puissent nous faire le prêt hypothécaire. On a exactement deux semaines pour réunir ça. Ça fait que je tiens à signaler à tout le monde qu'il y a déjà de la publicité qui va paraître dans les journaux ce week-end.

1400

C'est ça, c'est vraiment, là, c'est nous qui avons été cogner aux portes parce qu'il a fallu faire... quand on vous dit qu'on a fait un travail de titan, c'est qu'il a fallu se mettre sur la *mappe*. Pour commencer, ça a été très long.

**LA PRÉSIDENTE :**

1405

Alors, donc, la coop mettrait quelque part comme 1.6 M\$, qui équivaldrait à vos baux. Non? Comment ça marche?

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1410

Le 1.6 M\$, dans le fond, ça, c'est ce que devrait rapporter les loyers la première année. Et pour ça, les financiers nous demandent de prouver qu'on est capables de remplir l'usine à au moins 80 % de sa capacité.

1415

Mais juste pour vous montrer un peu le casse-tête dans lequel on se trouve présentement, on fait paraître des annonces pour dire qu'on recrute des membres. D'un autre côté, la direction de la Grover n'a pas enlevé son affiche «À LOUER» avec son numéro de téléphone sur la bâtisse. Donc, ils reçoivent des appels pour des gens qui veulent devenir membres. Eux, ça fait des mois... ce qu'ils répondent aux gens qui sont intéressés à louer, c'est: «On ne loue rien. Ça va peut-être être transformé en condos.»

1420

On arrive à être partenaires de temps en temps; puis d'autres fois, on n'y arrive pas.

1425 Puis là-dessus, ça, puis les copies de baux, l'inventaire, on a été obligés de faire le plan d'affaires en sortant nos *tapes* à mesurer, en allant mesurer les ateliers de tout le monde pour essayer d'évaluer combien de pieds carrés c'était la bâtisse, parce qu'on n'avait pas recours aux plans. Le Groupe Mach, lui, il n'a pas évalué l'immeuble dans l'éventualité de louer pour des ateliers, il a évalué le contour en se disant qu'il allait raser l'intérieur.

1430 Donc, le casse-tête dans lequel on se retrouve, c'est que là, il faut recruter des membres, leur dire: «La moyenne du pied carré, ça va être 9,75 \$», sans pouvoir leur montrer de locaux. Donc, on essaie de monter une liste d'attente pour prouver qu'on peut... je pense qu'on peut remplir la Grover. La demande à Montréal est vraiment très, très forte. Mais là, c'est la gestion qui nous sort par les oreilles, qui me sort.

1435 **M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Je voudrais juste rajouter que le 1.6 M\$, c'était déjà un prix, ça, qu'on rencontrait dans l'occupation de la Grover précédemment. Ce n'est pas... quand c'est loué à 80 %, ça rapporte sensiblement ça, c'est-à-dire 1 598 000 \$. Mais là tranquillement, à cause de mise en vente, l'édifice se vide tranquillement et là, on doit régénérer les membres parce qu'il n'y a personne qui a envie de louer ça au double du prix.

1440 **LA PRÉSIDENTE :**

1445 D'accord. Expliquez-moi comment ça se fait que ça devient le double du prix. Donc, vous avez 1.6 M\$ qui équivaut à vos baux. Quand c'est occupé à 80 %, les baux rapportent à peu près 1.6 M\$. Mais là, vous n'avez pas assez de membres pour occuper à 80 % l'édifice. C'est ça que vous dites? Non?

1450 **M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Pas encore.

**LA PRÉSIDENTE :**

1455 Mais si vous rejoignez ce seuil-là, les prix des loyers des artistes vont rester à peu près les mêmes que ceux que vous payez? Non?

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1460 Non. C'est que la banque exige que le prix au pied carré avoisine le 9,75 \$ le pied carré, alors qu'il y a une grande partie des gens qui vont payer entre 5 \$ et 7,50 \$ le pied carré. Ça fait une grosse augmentation.

1465 Puis après ça, on doit niveler. C'est-à-dire que l'édifice est très grand, ce n'est pas les mêmes types de services qui sont offerts. La hauteur des plafonds changent. Il y a beaucoup de diversité à l'intérieur de l'édifice.

1470 Puis j'ai dit malheureusement, j'ai dit, on a eu beaucoup d'appui, mais je tiens à préciser qu'on n'a pas eu beaucoup d'appui du propriétaire, ce qui nous a rendu très difficile l'accessibilité à toute l'information dont on a besoin. Ça fait que ça demande, là, d'élaborer des hypothèses très hypothétiques.

**LA PRÉSIDENTE :**

1475 Et qu'est-ce qui ferait en sorte que vous puissiez retrouver vos espaces à un prix comparable à ce que vous payez actuellement?

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1480 Le financement public.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1485 C'est-à-dire la proposition de l'arrondissement qui a été faite à la Ville d'injecter 1.5 M\$ pour des troupes de théâtre et de faire une salle multifonctionnelle. Ça aiderait beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

1490 «Beaucoup», à ce point que vous puissiez retrouver vos loyers au prix que vous les payez actuellement.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1495 Oui. J'ai dit ça fait beaucoup de poids, parce qu'en même temps, j'ai dit, ça va leur permettre de...

**Mme CHRISTINE BOISVERT :**

1500 Mais je pense qu'il y a une partie du 8 M\$ qui doit être financée autrement que par des prêts si on veut arriver à un prix qui... oui. Mais si on prend les locataires actuels, il y en a que ça fait 10 ans qu'on est là. Nous autres, le théâtre *// va sans dire*, ça fait 10 ans qu'on est là. Donc, on payait un prix moindre, dû à notre ancienneté, le pied carré pour des beaux locaux.

1505 Mais là, on faisant partie d'une coopérative, en ayant à financer 8 M\$ à des taux d'intérêt qui varient, des taux d'intérêt entre 8 % minimum, ce qui est très élevé, ça fait que tout le monde doit se partager la part du gâteau, puis l'avocat dans le plan, avec tous les frais qui s'ajoutent. Parce que là, en étant une coopérative, bien, il faut prévoir les réfections au niveau du toit, les fenêtres, tout ça. Il faut prévoir des frais de fonctionnement, tout ça.

1510 Donc, ça, c'est toutes des choses qui viennent s'ajouter. En étant membre de la coopérative, bien, on doit assumer toutes ces dépenses-là et faire en sorte de boucler nos années financières. Donc, il faut tous prendre une part du gâteau. Puis ça fait que ceux qui ont 10 ans d'ancienneté, bien, ils se retrouvent avec... qui avaient des loyers assez modiques, bien, ils doivent payer... quasiment passer du simple au double.

**LA PRÉSIDENTE :**

1520 Avez-vous des questions? Madame Gold ou monsieur Deriger.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1525 Si on revient au mémoire maintenant que vous avez présenté, on voit qu'il y a une intention derrière ça que cet événement-là ne se reproduise plus. Je pense qu'on voit que vous voulez, par exemple, un statut pour ces bâtiments-là industriels qui ont été reconvertis ou, du moins, utilisés par les travailleurs artistiques.

1530 Vous faites, dans votre mémoire, une demande de reconnaissance de pôle. Pourquoi vous demandez une reconnaissance de pôle? Est-ce que ce statut-là est nécessaire pour la reconnaissance ou si des programmes, par exemple, de, je ne sais pas, de maintien ou des façons de faire pour justement conserver ces usages-là, est-ce que... pourquoi le pôle? Est-ce que c'est vraiment utile?

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1535 Oui, ce serait utile, parce que comme je vous disais, mon impression, c'est que c'est beaucoup par ignorance que les gens ont pensé qu'une vieille usine... ça fait des beaux condos, c'est bien sûr, mais il y a une vie à l'intérieur. Puis comme on est chacun des petits travailleurs, donc chacun dans nos ateliers, on n'est pas un syndicat. On n'est pas un regroupement. On s'est regroupés par la force des choses.

1540 Ça donnerait premièrement le contact entre les gens. Le fait qu'il soit un pôle qui soit reconnu comme un groupe, ça encourage les échanges. Puis surtout, ça encourage les gens à reconnaître qu'il y a une activité dans ces espaces-là et que ça a une très grande

1545 valeur. On a une variété d'artistes incroyables. Puis moi, j'ai rencontré des gens, puis j'ai fait des découvertes que je n'avais même pas idée que ça pouvait se passer à côté de moi, à deux portes de mon local. Je pense que c'est pareil pour tout le monde.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1550

Je voudrais juste dire que, comme on a travaillé très fort, on a fait beaucoup de recherches aussi à l'international pour aller trouver des comparatifs un peu partout en Europe. On en trouve très peu ici en Amérique du Nord. Je crois qu'on est sensiblement les seuls. Puis il y a un consortium en Belgique du même type qui s'est formé, où les artistes ont acheté l'édifice, tout ça, puis ça fait déjà un petit bout de temps.

1555

Ça fait que vraiment, on a basé notre expertise vraiment à l'extérieur, nul n'est maître en son pays, pour voir que ça se faisait déjà et qu'il y avait des possibilités pour ça. Ce n'est pas un mauvais rêve qu'on a fait un soir, là, on a vraiment fait nos devoirs.

1560

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui. J'aimerais vous entendre parler des bénéfices sociaux de cette concentration des ouvriers artistiques pour la communauté locale, pour la population environnante. Il y en a parmi vous qui sont là depuis 10 ans?

1565

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Oui.

1570

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Comment vous étiez accueillis par la communauté locale et comment les relations se sont développées avec le temps?

1575

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Très bien. Mais moi, comme je vous ai dit, je suis aussi membre de la Coopérative Lezarts, qui est une autre usine juste en face de la Coopérative Grover. Les gens, c'est sûr, d'avoir des travailleurs comme ça, on n'est pas des gens très fortunés, peut-être moins que les gens qui auraient acheté des condos, mais on offre des services. Il y a beaucoup de menuisiers. Il y a beaucoup de voisinage. La vie se passe beaucoup au niveau du quartier, sans mentionner l'échange de services qui se passe entre les différents locataires. Quand moi, j'ai besoin d'une nouvelle carte d'affaires, je vais voir l'infographe qui est à trois portes de chez moi. Il y a plein d'échanges comme ça qui se font.

1585



**Mme CHRISTINE BOISVERT :**

1590 Aussi, il y a plusieurs théâtres dans l'édifice Grover. Il y a beaucoup de gens qui  
passent. Quand on est en pleine production, on peut se retrouver être une équipe de 40  
personnes. Ces personnes-là vont manger dans le coin; on va utiliser les systèmes de  
photocopie; on va faire nos réunions au petit café du coin, faire nos commissions au  
dépanneur du coin. Donc, il y a vraiment un échange qui se fait au niveau du quartier. Et je  
suis sûre que ça, c'est un des locaux qui peut amener une quarantaine de personnes dans le  
1595 quartier et contribuer vraiment au développement du quartier.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1600 Puis je voudrais rajouter aussi qu'on a beaucoup d'échanges. On est entourés de  
coops artistiques, des coops d'habitation, tout ça. Moi, je connais le quartier depuis 25 ans,  
puis j'ai vu quand même son évolution. Puis je vois très bien qu'avec la gentrification, ce  
n'est pas quelque chose qui me surprend qu'on veuille en faire des condos. Mais – j'ai dit –  
ce qui est dommage, c'est qu'on ne fait pas de consultation pour savoir, nous, l'apport qu'on  
peut avoir dans le quartier.

1605 Puis j'ai dit, moi, c'est juste une petite anecdote comme ça, mais j'ai dit, on a réussi  
à avoir un parc pour chiens juste à côté de l'édifice, mais il a fallu se battre fort. Puis là, on  
est en train de se battre pour qu'il y ait de l'eau. Mais il y a vraiment une synergie au niveau  
du quartier, puis on peut constater tranquillement pas vite que sans s'embourgeoiser, les  
1610 problématiques de nature vraiment sociale, qui sont les junkies, la prostitution, parce que,  
bon, on est dans un quartier où il y en a beaucoup, sont à la baisse, en ayant justement plus  
d'échanges.

1615 Et j'aimerais mentionner qu'on a un organisme communautaire au sein de la  
coopérative, qui est Stella, qui travaille pour les travailleurs, les travailleuses du sexe. Puis  
pour eux autres, c'est quelque chose de très important d'être dans un quartier cible pour  
amener justement de l'aide à ces gens-là. Parce que notre relation ne se fait pas qu'à  
l'interne, elle se fait beaucoup aussi avec l'extérieur.

1620 **LA PRÉSIDENTE :**

Qu'est-ce que vous voulez dire par «quartier cible»? Pour elles?

1625 **M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Oui, parce que leur mandat, c'est la prostitution et la prostitution de rue pour les gens  
défavorisés.

**LA PRÉSIDENTE :**

1630

Mais pour elle, ce n'est pas nécessairement important d'être dans un milieu d'artistes pour faire son travail.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1635

Non, mais il faut être dans un milieu où on est ouvert.

**LA PRÉSIDENTE :**

1640

D'accord.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1645

Parce qu'ils seraient bien prêts à prendre un triplex, mais je pense que les voisins pourraient chialer quand ils voient les travelos arriver le jeudi soir pour un petit souper.

**LA PRÉSIDENTE :**

1650

Est-ce que les gens ont tendance à aller vous voir travailler? Est-ce que les gens circulent dans l'usine?

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1655

Oui. Puis je voudrais juste ramener une petite anecdote. On a rencontré le commissaire de la polyvalente juste en face du quartier, tout ça, Pierre Dupuy, qui est venu nous rencontrer. On lui avait demandé à savoir qu'est-ce qu'il advient de la polyvalente. Parce que de plus en plus, il y a une formation professionnelle, de moins en moins de jeunes. On parle de fermer deux écoles au niveau du quartier. Et lui, il était très intéressé justement par ce type d'échange là, c'est-à-dire que ce soit au niveau des stages ou d'amener ces jeunes-là, qui finissent des études ou qui étudient, pour se confronter, disons, à la dure réalité qui est celle du travail.

1660

**LA PRÉSIDENTE :**

1665

Vous autres à l'école et l'école chez vous.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1670

C'est en plein ça. Ça fait qu'on a déjà commencé à élaborer des partenariats de la sorte comme ça, même si on n'a pas encore acheté, mais on est convaincus qu'on va

l'avoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

1675 Écoutez, juste avant que je l'oublie, j'aimerais ça que vous nous envoyiez une liste. Est-ce que c'est possible de nous envoyer une liste de tous ceux qui sont installés actuellement dans l'usine Grover?

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1680

Ça va être fait ce soir.

**LA PRÉSIDENTE :**

1685

Merci. Vous envoyez ça à Henri Goulet.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1690 Une question. Dans votre proposition, vous faites état du fait que la plupart des artistes veulent avoir un lieu de résidence séparé du lieu de travail. Tantôt, quelqu'un de vous a dit qu'il demeurait actuellement dans l'usine.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1695

Non.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1700

Non?

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Je demeure dans la Coopérative Lezarts, qui est voisine de l'usine.

1705

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Parce qu'on a eu, au cours des semaines d'audience, des gens qui sont venus nous dire qu'eux voulaient justement avoir des lieux connexes. Quelle est la problématique?

1710

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Moi, je voudrais répondre à cette question-là. C'est que moi, je suis sculpteur, puis habituellement je fais des sculptures de 10 pieds. Ça fait que dans mon salon, je trouve

que c'est un petit peu gros.

1715

Il y a une grande diversité d'artistes et de techniques à l'intérieur du building qui requièrent vraiment une infrastructure de cet ordre-là, ce genre de truc. Moi, je ne vois pas de la sérigraphie se faire dans la salle de bains. Ça fait que c'est vraiment important de dissocier. Puis comme on parlait justement de la Coopérative Lezarts, ces gens-là, à part de faire une production légère au sein de l'édifice, ils ne sont pas équipés non plus pour faire des gros travaux lourds.

1720

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Mais à ce moment-là, est-ce que vous logez dans un autre bâtiment ou si c'est...

1725

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Oui, tout le monde a son appartement à l'extérieur.

1730

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Donc, c'est vraiment un endroit pour travailler.

1735

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Oui, oui, c'est vraiment du travail, là. Puis naturellement, quand un se fait *domper* par sa blonde, bien, peut-être qu'il va passer deux, trois nuits à l'atelier, mais c'est le plus.

1740

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, madame?

1745

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Je veux juste ajouter quelque chose avant. Quand on a réussi à faire révoquer le changement de zonage, la SHDM nous a fait une offre verbale pour transformer un tiers de l'édifice en ateliers-résidences, ce qui aurait pu intéresser environ 1 % de nos membres, parce que justement on a tous des... si on est là, souvent on n'est pas des gens très, très fortunés, c'est parce que nos activités ne sont pas praticables dans nos appartements.

1750

**Mme SYLVETTE BABIN :**

Moi, j'aimerais apporter une petite précision. On parle beaucoup des artistes, mais il y a aussi les travailleurs culturels qui sont dans cet édifice-là et c'est très important.

1755

1760 Oui, il y a beaucoup effectivement d'artistes qui veulent peut-être avoir un atelier-maison. Mais quand on parle de travailleurs culturels qui ont des bureaux, là, c'est important. On ne veut pas nécessairement avoir des réunions de 20 personnes dans sa maison. Nous, on parle des compagnies de théâtre, on parle d'une revue, où on a affaire avec des pigistes, avec des travailleurs. Ce n'est pas possible d'avoir une structure comme ça à même son logement. Et je ne crois pas que ce soit nécessairement souhaitable.

1765 Donc, le statut d'artiste, on ne veut pas nécessairement toujours avoir tout dans sa petite bulle. On veut aussi sortir de notre appartement, puis être en complicité avec d'autres travailleurs culturels aussi.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1770 Je voudrais juste rajouter que, pour nous, ça va être important lors de la sélection de nos membres, on ne demande pas nécessairement le statut d'artiste reconnu, parce qu'à ce moment-là on se coupe beaucoup des jeunes de la relève, on se coupe des artistes qui font ça plus de façon underground ou alternative.

1775 Puis beaucoup d'entre nous, quand on est arrivés dans la Grover, en tout cas, pour moi, c'était mon premier atelier. Je n'avais aucun statut d'artiste reconnu. Donc, c'est pour ça qu'on parle surtout de travailleurs culturels. Puis aussi toutes les entreprises qui sont connexes, qui ne sont pas nécessairement des peintres ou des sculpteurs, on ne pourra jamais dire que ce n'est pas des artistes, mais des revues, des publicitaires, des infographes. Voilà.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

1785 Il y a vraiment une très grande synergie à l'intérieur de l'édifice, puis c'est ça qu'on cherche à préserver véritablement. Ça fait qu'il y a beaucoup de gens justement, comme des artistes, qui vont être engagés par des regroupements de nature culturelle, tout ça.

1790 On veut entretenir ces liens-là, parce que ça nous permet quand même de faire ce qu'on a fait durant les cinq derniers mois et d'arriver ici assis devant vous. Puis je pense qu'on peut avoir beaucoup de mérite pour ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1795 Oui. Vous formez une belle équipe. Ça, ça se sent.

Moi, je vais revenir à la SHDM. Pourquoi vous n'avez pas de contact avec elle? Si vous êtes devenus finalement, maintenant, un groupe qui avez une offre d'achat sur

l'édifice, pourquoi est-ce que vous ne parlez pas à la SHDM?

1800 **Mme CHRISTINE BOISVERT :**

1805 La SHDM, leur mandat, c'est au niveau du résidentiel. Et nous, on est au niveau du commercial. Donc, ils ne peuvent rien faire pour nous. C'est la réponse qu'on a d'eux. Eux, ce n'est pas dans leur mandat, on ne fait pas de l'habitation; nous autres, c'est commercial qu'est-ce qu'on fait. Donc, ça ne répond pas.

1810 À ce moment-là, ce serait plus avec la SDM, la Société de développement de Montréal. La Société de développement de Montréal a étudié notre dossier. Eux considèrent qu'on achète le building trop cher à 8 M\$. Parce que quand on regarde du point de vue commercial, nous, on a racheté l'offre d'un promoteur qui voulait faire du résidentiel. Au niveau du résidentiel, ça vaut trois fois plus cher qu'au niveau du commercial.

1815 Donc, on est un petit peu entre deux chaises. Donc, on n'est pas capables d'avoir le soutien de la SHDM et on n'est pas capables d'avoir le soutien de la SDM. On n'est pas capables d'avoir le soutien de la SDM... ce n'est pas fait. Ils étudient notre dossier. Ils ont évalué le bâtiment, tout ça. Ils sont en train d'évaluer le tout. Mais eux, la SDM ne peuvent pas avoir de perte quand...

1820 Admettons qu'ils investissaient, qu'ils nous passaient l'argent, le 8 M\$, en attendant qu'on aille chercher le financement, eux ne peuvent pas encourir de pertes au cours d'une année. Donc, il faut qu'il y ait quelqu'un qui éponge ces pertes et ils n'ont pas trouvé cette personne-là.

1825 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, ça veut dire que si la SHDM laissait tomber son offre, vous seriez en situation plus intéressante?

1830 **Mme CHRISTINE BOISVERT :**

Pas vraiment, parce que c'est le Groupe Mach qui a l'offre et Mach, lui, revend une part de... initialement, c'était ça. Le Groupe Mach, lui, achetait l'édifice à 8 M\$ et revendait une partie de l'édifice à la SHDM qui, elle, en faisait des logements.

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, je vous pose la question, parce qu'on a l'impression qu'il y a deux dynamiques en cours: une résidentielle et l'autre commerciale.

1840 **Mme CHRISTINE BOISVERT :**

Oui.

1845 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, s'il y en avait une des deux qui disparaissait, ce n'est pas nécessairement à l'avantage de l'autre. C'est ça que vous me dites. Si la dynamique résidentielle disparaissait ou la problématique résidentielle disparaissait parce que la SHDM laisse tomber son offre, ça ne vous avantage pas nécessairement.

1850 **Mme CHRISTINE BOISVERT :**

1855 Le Groupe Mach, lui, il a déjà investi 1 M\$ dans ce projet-là. Donc, il va l'acheter quand même, puis il va faire des condos. Même si la SHDM n'est plus là-dedans, il va y aller de l'avant, parce qu'il a déjà dépensé 1 M\$. Ça fait que lui...

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais il vous a cédé son offre.

1860 **Mme CHRISTINE BOISVERT :**

Il nous l'a cédée en disant: «Si vous ne réussissez pas, je reprends mon offre, puis je fais mes condos.»

1865 **Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Il nous reste encore à prouver aussi qu'on peut remplir l'immeuble, sans faire visiter les locaux, puis en essayant de gérer ça du mieux qu'on peut.

1870 Puis aussi, il faut signaler qu'on s'est retrouvés avec un immeuble qui est surévalué, parce que...

**LA PRÉSIDENTE :**

1875 C'est ça que j'allais dire.

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1880 ... parce qu'il y a eu une offre au résidentiel. Puis aussi, il faut dire qu'à toutes les fois qu'on s'est adressés aux paliers de gouvernement, ils nous ont dit: «Vos délais sont trop courts.» On n'a pas choisi d'avoir ces délais-là puis de travailler sept jours sur sept là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1885

Non, c'est sûr. Mais ça veut dire qu'à chaque fois que des artistes occuperont une usine et que tout à coup un promoteur voudra en faire des condos...

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1890

C'est pour ça qu'il nous faut une reconnaissance.

**LA PRÉSIDENTE :**

1895

... le prix va monter, puis on va se retrouver dans...

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1900

Exactement. Et c'est déjà arrivé maintes et maintes fois juste à Montréal ici, le 10, Ontario. Certains de nos membres dans le conseil d'administration, il y a une fille qui a déménagé son atelier trois fois parce que ça s'est fait transformer en condos. C'est arrivé juste dans le Centre-Sud, il y a plein, plein d'anciennes usines qui étaient occupées par des artistes, qui se sont faites transformer en condos.

1905

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, mais ce qu'on constate en plus, c'est que même quand vous vous regroupez en coopérative, vous êtes pris avec une augmentation sérieuse de l'offre, parce qu'il y a une offre pour en faire des condos et, là, la dynamique résidentielle rentre en ligne de compte.

1910

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

1915

Aujourd'hui, oui. Mais si on arrivait à en faire un pôle culturel, à avoir une reconnaissance... puis on espère aussi que notre histoire va empêcher ce genre de chose là de se reproduire. On est peut-être utopistes, mais...

**LA PRÉSIDENTE :**

1920

On va faire chacune une interrogation. Après ça, on va être obligés d'arrêter.

**M. LOUIS-GEORGES VANIER :**

Je voudrais juste dire une petite chose. C'est que quand on met des artistes à la porte des bâtiments industriels, c'est qu'ils ont déjà revitalisé un peu le quartier, parce qu'on



1925 remarque que c'est toujours dans les quartiers défavorisés. Je suis désolé, je n'entends pas parler de ça à Westmount ou à Ville Mont-Royal. Puis quand la vie commence à se réinstaller, puis qu'il y a une synergie qui s'installe, on nous fout à la porte pour y mettre des petites familles parce que, là, on s'est débarrassés de tout ce qui pourrait être nuisible.

1930 Ça fait que – j'ai dit – moi, c'est cette dynamique-là ici qu'on cherche, nous, à arrêter là. Parce que sinon, tous les artistes vont se retrouver en périphérie de Montréal, puis je ne pense pas que ça nous tente de se retrouver en banlieue pour pratiquer notre art. Parce que nous autres aussi, on a besoin d'être au centre-ville, on a besoin de l'actualité et de la synergie de la métropole pour créer.

1935

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Alors, allez-y, si vous avez encore un message à passer, là, faites-le. Parce qu'après ça, on va être obligés de s'arrêter.

1940

**Mme SYLVETTE BABIN :**

1945 Juste pour compléter ce que vous disiez par rapport... c'est très important l'idée de coopérative dans un contexte comme celui-ci, parce qu'on a de très beaux exemples de vitalité qui ont été créés par les artistes.

1950 Par exemple, au 460, Sainte-Catherine, où il y avait de plus en plus de galeries d'art et de regroupements qui se sont retrouvés là à prix modique, parce qu'il y a eu une époque où l'édifice n'était pas intéressant, les artistes sont arrivés là, ont créé des galeries, ont revitalisé l'espace. Et là, les loyers ont commencé à augmenter faisant que les galeries d'art sont parties l'une après l'autre, ont été obligées de se reloger ailleurs parce que le prix n'était plus accessible.

1955 Alors, c'est ce qu'on veut éviter, nous, à la Grover en créant une coopérative, c'est d'éviter que justement on redynamise un édifice et ensuite, on se fait dire: «Wow! c'est intéressant» et que là, les propriétaires commencent à augmenter, augmenter, augmenter les loyers.

1960 **LA PRÉSIDENTE :**

1960

Monsieur, identifiez-vous d'accord, parce que vous intervenez pour la première fois. Dites qui vous êtes.

1965 **M. DOMINIQUE ENGEL :**

1965

Excusez-moi, ce que je veux vous dire, c'est que...

**LA PRÉSIDENTE :**

1970            Quel est votre nom?

**M. DOMINIQUE ENGEL :**

1975            Dominique Engel.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Allez-y maintenant.

1980            **M. DOMINIQUE ENGEL :**

Je suis membre du C.A. de «Sauvons l'usine», puis je vais d'abord vous dire un truc. C'est que dans l'usine, tout le monde se connaît par son prénom et que tout le monde sait où il y a du café, du sucre, une scie, n'importe quoi. C'est bien important. C'est primordial.

1985            Ce que je veux dire aussi, c'est qu'une coopérative, vous devez le savoir, au bout d'un an fait son premier bilan et regarde comment elle a géré son affaire. Moi, je crois qu'il faut qu'on nous laisse un an pour faire cette foutue coopérative.

1990            Je suis moi-même locataire dans une coopérative d'habitation et je constate que tous les chiffres qu'on peut vous donner dans un plan financier – vous devez l'avoir devant vous, je pense – c'est un plan très froid, 80 %. C'était 100 % il y a quatre mois dans l'usine, 100 % d'occupation.

1995            Ce qu'il faut qu'on vous dise aussi, c'est qu'il y a des dépenses qui sont absolument épouvantables dans l'usine, par négligence. Parce que la gestion n'est faite que par un très aimable concierge mais qui n'est pas du tout efficace. Ça coûte une fortune. On a dépensé 36 000 \$ en chauffage au mois de janvier.

2000            Ça, c'est juste pour vous dire, en tant que coopérateurs, on veut être hyperconscientisés à rabaisser tous ces prix qui viennent grever justement les frais de fonctionnement sur une année. Et en réalité, rien qu'avec nos loyers pour, calculs faits, vous calculez 1.5 M\$ à peu près tel que c'est conçu maintenant l'usine, avec les loyers que nous payons, on vient chercher, il l'a dit tout à l'heure, 1.5 M\$ et je ne sais plus, quelque chose un peu plus. Ça veut dire en combien de temps elle est payée l'usine rien qu'avec les loyers.

2005

Donc, en fait, ce qu'il faudrait, c'est qu'il y ait quelqu'un qui ait le courage de mettre

2010

sur la table le cash-flow qu'on n'a pas. Moi, je suis convaincu qu'on peut maintenir quasiment... on va avoir peur pendant un an. On va peut-être devoir payer 10 \$ la première année, mais je vous garantis qu'on dégringolerait à 8 \$ au bout d'un an, parce que ça ne va pas être une gestion qui va être faite par des gens qui ont l'immeuble depuis 80, 75 ans. Eux, l'hypothèque est payée, il n'y a pas de souci, ils s'en foutent. Ils ont des frais à payer. Il leur reste toujours 765 000 \$ par an de revenus. C'est prouvé.

2015

Alors, voilà, je crois qu'on est capables, malgré qu'on soit des artistes, de pouvoir gérer assez sainement ce genre de truc, parce qu'on va être une méchante gang à défendre nos tripes. Et quand on défend ses tripes, c'est un méchant combat, puis je reste convaincu.

2020

Puis je vous dis une autre petite histoire. Je suis allé en Belgique il y a deux ans. En 1964, j'ai fondé la première commune en Belgique, parce que ça s'appelle une «commune». Elle existe toujours. Il y a la troisième génération de gens qui était là-dedans. C'est 19 familles. Il y a toujours 19 familles et ce sont les petits-enfants qui sont dedans maintenant et ils savent toujours qui je suis. Alors, c'est une petite anecdote.

2025

L'immeuble est absolument somptueux et j'espère, j'ose espérer, j'ai 60 ans, et j'ose espérer pouvoir y rester encore 10 ans ou 15 ans dans cette foutue usine, je l'adore.

**LA PRÉSIDENTE :**

2030

Écoutez, on vous souhaite bonne chance. Vous faites une très belle équipe. Comme je vous disais tantôt, il y a quelque chose qui se sent. Vous parliez de synergie tantôt. Déjà, ça paraît entre vous. Le chemin à parcourir est encore grand. Nous, on a pris note de ce que vous avez dit; je pense que l'échange a été encore plus intéressant.

2035

**Mme MARIE-ANNE MARCHAND :**

Merci.

2040

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment. On va s'arrêter pour une dizaine de minutes.

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

2045

\* \* \* \* \*

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**LA PRÉSIDENTE :**

2050

Bonjour, madame. Bonjour, monsieur.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2055

Bonjour.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2060

Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

2065

On est bien contents de vous avoir avec nous aujourd'hui. Alors, si vous voulez bien vous identifier; ensuite, on vous écoute.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2070

Marie-Hélène Falcon. Je suis directrice du Festival de Théâtre des Amériques.

**M. CLAUDE POISSANT :**

Claude Poissant. Je suis directeur artistique et général du théâtre *Petit à Petit*, PAP, et metteur en scène, comédien, auteur.

2075

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bienvenue et on vous écoute.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2080

Merci beaucoup de nous accueillir. Enfin, je n'oserais pas appeler ça un mémoire, mais le bref commentaire que je vous ai présenté porte principalement sur l'importance et les besoins de la création contemporaine à Montréal.

2085

Alors, le Festival de théâtre des Amériques est un festival de création contemporaine depuis 1985, année de sa fondation. Et nous avons eu extrêmement à coeur d'inscrire dans le Festival même, à l'origine, la création contemporaine. On s'est toujours définis comme un festival de création et on a été coproducteurs de nouvelles oeuvres et de création depuis 1985.

2090

Alors, le Festival a été créé, bien sûr, pour stimuler les échanges, pour valoriser les créateurs de chez nous, pour faire des liens avec les artistes étrangers. Et depuis 1985, le Festival de théâtre des Amériques est un des grands acteurs de la réciprocité chez nous entre le Québec, la région métropolitaine et l'étranger. La presque majorité de la réciprocité est assurée, on le sait, par les festivals en général, mais en particulier par les festivals de création contemporaine.

2095

2100

On utilise souvent aussi l'expression de «festival disciplinaire». Ce sont des festivals qui sont nés, bien sûr, autour d'une discipline, mais qui, pour la plupart... enfin, nous, on a beaucoup travaillé dans les marges du théâtre. On a considéré depuis toujours ce qui enrichit le théâtre, tous les langages qui interviennent aujourd'hui, tous les langages qui sont susceptibles d'enrichir le théâtre et tous les langages aussi, tous les champs d'intervention où le théâtre trouve une manière de se déployer. Donc, on a vraiment beaucoup travaillé dans l'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité, le métissage des cultures, mais le métissage des genres, des moyens, etc.

2105

Qu'est-ce que je peux vous dire du festival? Peut-être je répondrai à vos questions plus tard.

2110

Ce que j'ai remarqué beaucoup dans le projet de politique, c'est que la création contemporaine est à peu près absente partout dans les recommandations. Ça fait partie du portrait, ça fait partie de l'état de situation. C'est beaucoup lié et restreint à l'émergence et à la relève, mais il n'est à peu près pas question de toutes ces années cruciales où le talent, où la pensée des artistes s'affirment, se développent et où il serait important qu'ils soient soutenus par rapport aux artistes et par rapport aux compagnies, à leurs organismes.

2115

2120

Maintenant par rapport au festival, bien sûr, des festivals comme le nôtre, et il y en a d'autres, j'ai dit toutes disciplines confondues, mais il y a eu le Find, il y a la Biennale, il y a des tas de moments, il y a des festivals de cinéma, il y a des festivals de musique qui ne sont pas fondés sur l'industrie, qui ne reposent pas sur les industries, mais qui reposent, bien sûr, sur la création, font le même travail et ont les mêmes problèmes d'être à peu près pas soutenus par rapport aux besoins réels qui sont en jeu.

2125

Je vais laisser à Claude le soin de vous en dire plus sur les conditions d'émergence et d'existence d'une jeune, moyenne compagnie. Claude est certainement l'artiste le plus complet par rapport à toute cette question-là, qui va de l'enseignement à la découverte, à l'animation, à la mise en scène. C'est un auteur, c'est un directeur de compagnie et c'est également le conseiller artistique de Nouvelle scène, qui est une partie de notre festival plus éclaté et plus jeune, qui donne la place à des plus jeunes créateurs.

2130

Et bon, en fin de compte, on y reviendra, je pense que vous aurez des questions.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2135 Bon, bien, si je peux un peu compléter ce que dit Marie-Hélène, moi, j'ai fondé une compagnie, il y a déjà plus de 25 ans, le théâtre PAP, *Petit à Petit* à l'époque, et j'ai vraiment l'impression d'être un artiste montréalais, purement montréalais, très montréalais, qui a bâti un peu son métier dans le centre de tout ce qui justement émergeait à l'époque.

2140 J'avais l'impression qu'on appelait d'ailleurs *Montréal, ville culturelle* à partir de quoi? Ça fait 25 ans qu'on dit ça, 20 ans? Et j'ai l'impression d'avoir été un peu de cette vague-là où justement on a une espèce d'effervescence et de reconnaissance.

2145 C'est sûr qu'au début, quand on est émergent, quand on est nouveau, on apparaît et puis ça surprend, ça plaît, et on est souvent encouragé. Et après ça, on s'est retrouvés souvent, les metteurs en scène, ceux qui font des laboratoires de recherche en théâtre, ceux qui fouillent, ceux qui veulent faire du texte québécois, de développer la dramaturgie d'ici, faire de la recherche en mise en scène, au moment de la reconnaissance, on s'est retrouvés assez rapidement vers une espèce de stagnation, si je peux dire. Pas comme  
2150 artistes, parce qu'on bouillonne encore, mais on a eu l'impression qu'on... je vais exagérer un peu, mais on a l'impression qu'on est reconnus puis tablettés. Et pourtant, c'est la partie, pour moi, la plus chaude, la plus importante, celle où justement on a eu un encouragement, on a eu de l'aide.

2155 Et tout à coup, on fouille, on cherche des avenues et, là, on a besoin d'être aidés financièrement. On a besoin de s'adresser des fois à des publics plus larges sans pour autant se retrouver sur des scènes plus populaires. Ce n'est pas nécessairement ce qu'on a envie. Il y en a qui ont envie de le faire, c'est parfait. Mais c'est qu'à force de chercher quelque chose, on peut aller à un moment donné se rendre compte que cette chose-là est riche, elle  
2160 fonctionne et on peut l'appliquer à des formes d'art plus populaires. Mais de retourner toujours à ce que j'appelle nos laboratoires, c'est quelque chose qui n'est pas facile. Parce qu'à partir du moment où on a eu cette reconnaissance-là, on est considérés comme arrivés quelque part, comme si on n'avait plus le droit de retrouver nos espaces de travail et de... je pense à... il y en a, c'est sûr.

2165 Bon, il y a Robert Lepage qui est reconnu maintenant internationalement et qui a fait un travail sur les nouvelles technologies exceptionnel. Mais je me dis combien d'artistes pourraient peut-être également travailler dans des espaces créés par les recherches de Robert Lepage et évoluer là-dedans, sans pour autant être en train de viser l'international,  
2170 mais juste quelque chose qui ressemble et qui appartient vraiment à cette ville, qui est Montréal, puis que je dirais depuis 20, 25 ans, en tout cas pour l'avoir vécu, pour avoir vécu vraiment dans le centre-ville de Montréal, j'ai eu l'impression d'une richesse culturelle extraordinaire.

2175 Puis là, j'ai peur que tout le monde, parce que je vois des chorégraphes, des  
metteurs en scène et des artistes brillants, qui ont de 35 ans à 50 ans et qui commencent à  
s'éloigner, qui commencent à lâcher, à abandonner. Les enfants arrivent ou c'est l'étranger  
qui les appelle et puis ils quittent un peu cette effervescence-là pour la laisser à ceux qui  
arrivent, ceux qui émergent, mais pas parce qu'ils n'ont pas envie d'y rester, parce qu'ils ne  
2180 sont pas comme aidés pour le faire.

Ça résume un peu?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2185 Oui. Et ça pose très fort toute la question de la reconnaissance des artistes et de leur  
légitimité. On aime beaucoup nos petits jeunes, avec raison, et il le faut et c'est parfaitement  
nécessaire, on a beaucoup d'admiration pour nos vedettes, mais on ne sait pas bien c'est  
quoi et on ne valorise pas chez nous bien ce que c'est qu'être un artiste. Un artiste, c'est un  
2190 statut illégitime.

**LA PRÉSIDENTE :**

Donnez-nous-en un petit peu plus là.

2195

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Pardon?

2200

**LA PRÉSIDENTE :**

Qu'est-ce que ça veut dire: être artiste, c'est être illégitime?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2205

Un artiste, chez nous, c'est un enfant illégitime. Un artiste, c'est quelqu'un qu'on  
reconnait effectivement au stade de l'émergence et quand c'est une vedette.

2210

Mais être un artiste au jour le jour et créer au jour le jour, rencontrer un public tous les  
jours, échanger avec des collègues ou avec des spectateurs pour faire évoluer les arts,  
rechercher, la recherche, le développement, n'est pas un statut extrêmement valorisé, ce  
qui fait que... et ce n'est pas valorisé par tout le monde. Ce n'est pas valorisé par les  
politiques. Ce n'est pas donc valorisé par la population. Ce n'est pas extrêmement valorisé  
par les médias. Ce n'est pas très valorisé par l'enseignement qui prend toutes sortes de voies  
2215 d'évitement.

Donc, le statut d'artiste est un statut extrêmement difficile. Ce sont des gens qui sont subventionnés, donc qui n'encourent pas vraiment, comment dire...

2220 **M. CLAUDE POISSANT :**

On n'est pas riches.

2225 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Non, on n'est pas riches. Non, c'est sûr qu'on n'est pas riches et ça joue contre nous. Mais en même temps, on a le sentiment qu'on nous donne tout et qu'on est des enfants qui se plaignent toujours pour rien.

2230 Moi, je trouve que le statut d'artiste n'est pas valorisé. Le statut de vedette est extrêmement prisé. Mais être un artiste, ce n'est pas quelque chose de naturel et de légitime. On ne gagne pas bien sa vie. Le théâtre, c'est mal payé. Pour gagner un peu de sous, il faut basculer dans l'industrie, etc. Écrire un livre, si on n'est pas un professeur, être un poète, être un peintre, être un chorégraphe, un danseur, ce n'est pas grand-chose  
2235 socialement parlant.

Or, la grande richesse et la créativité... on parle de ville festive, on parle de ville créative. Tout ce qui est du côté de la ville festive est extrêmement valorisé, et on dépense et on s'en occupe et on y attache beaucoup d'importance; mais tout ce qui est du côté de la ville  
2240 créative, c'est comme si ça ne regardait que la relève et l'émergence, alors que c'est à partir de là que ça devrait pouvoir commencer vraiment.

**LA PRÉSIDENTE :**

2245 Alors, écoutez, est-ce qu'on peut commencer?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Oui, bien sûr.

2250

**M. CLAUDE POISSANT :**

Oui.

2255 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, vous dites dans votre mémoire que:

*Pour renverser cette situation, il est essentiel que la Ville reconnaisse ses grands*



2260 *festivals de création contemporaine à l'égal de ses grands festivals populaires.*

2265 Mais je ne voudrais pas nécessairement vous orienter tout de suite sur la question du festival. Parlons de cette étape cruciale de la production culturelle et de sa diffusion. Ça aussi, c'est des mots que vous avez dans votre document. Qu'est-ce qu'il faudrait faire dans la politique, par exemple, un, pour mieux la reconnaître; deux, pour l'encourager? Avez-vous des suggestions ou des pistes?

Prenons votre cas à vous, monsieur.

2270 **M. CLAUDE POISSANT :**

Oui.

2275 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Comme exemple, c'en est un.

**LA PRÉSIDENTE :**

2280 C'est un bon exemple. Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour vous encourager dans votre création?

**M. CLAUDE POISSANT :**

2285 J'ai l'impression... ça fait, quoi, 50 textes québécois, d'auteurs québécois qu'on crée en plus de 25 ans. On est maintenant installés à l'Espace Go comme compagnie en résidence. On a une jauge, on choisit des jauges d'à peu près 150 spectateurs par représentation. On joue nos spectacles environ 20 fois. Et quand le spectacle est reçu avec bonheur, bien, on a la chance de le tourner par la suite. Et voilà.

2290 Ceci dit, et c'est ce que je veux faire, et c'est ce que j'aime faire, et je ne veux pas nécessairement rejoindre 4 000 spectateurs d'un coup, ce n'est pas ça, c'est justement cette rencontre qui demeure encore avec une certaine intimité avec les spectateurs, les échanges qu'on a.

2295 Ceci dit, toute la partie recherche, toute la partie qui fait en sorte qu'on peut prendre le temps de fouiller, de répéter, on ne l'a presque plus. Il faut la faire complètement bénévolement. On triche presque avec... on fait des équipes et quand on n'arrive pas à avoir un petit montant à gauche, à droite pour faire un laboratoire, on demande à l'équipe, 2300 l'auteur, les comédiens qui vont travailler là-dessus ou qui ont envie de travailler là-dessus, le metteur en scène et même les concepteurs, on les invite à faire un travail sur 40 heures,

qu'ils vont faire pour genre un petit 100 \$ de côté par principe. Tout ça pour nous donner justement le temps d'arriver à permettre à l'auteur d'aller le plus loin possible dans son oeuvre et, déjà, au concepteur et au metteur en scène de chercher dans des zones qu'ils n'ont pas nécessairement fouillées auparavant. Parce que c'est ça, le principe.

2305

Le principe, chez nous, au théâtre PAP, c'est, les gens disent: «On ne sait jamais à quoi s'attendre chez vous, c'est ça qui nous intéresse.» Et effectivement, c'est ça qu'on veut faire. Je reçois des oeuvres, puis j'ai l'impression d'avoir déjà touché à ça de proche. Je me dis: «Ce n'est pas celle-là qu'il faut faire, c'est celle qui va me débalancer, me déboussoler.» Et j'ai comme l'impression qu'il y a toujours une attente de la part de ceux qui nous financent, une attente: «Quand allez-vous faire votre gros hit populaire?» Mais on ne le fera jamais. On ne veut pas le faire. Tant mieux s'il y en a qui...

2310

Les Feluettes, en 1987, avait été un gros succès, mais c'est correct. Il a été remonté mondialement après ça, c'est nous qui l'avons créé, Mais au moment de sa création, je me souviens que le monde avait fait: «Je ne suis pas sûr que c'est bon, cette affaire-là.» Ça fait que pour nous, ce travail de...

2315

Quand on était plus jeunes, ça coûtait un petit moins cher, c'était une autre époque, on arrivait justement à prendre ces 9 mois, ces 10 mois pour arriver à créer un spectacle. Maintenant, il faut le faire en 2 mois, 2½ mois, trois mois et, moi, je suis malheureux avec ça. Alors, je m'oblige justement à trouver le spectacle et l'équipe qui va vouloir à frais très réduits faire ce travail de longue haleine.

2320

2325

Et les gens viennent nous voir, puis ils nous disent: «Mon Dieu! vous avez dû travailler comme des fous? Vous ne l'avez pas fait en 5 semaines ou en 6 semaines?» Je dis: «Non, c'est impossible. On ne peut pas faire ce travail-là en 5...» On ne peut pas créer, jeter, recommencer, garder un petit élément, avancer plus loin, se mettre en déséquilibre. Même arrêter un mois... des fois, on arrête 1½ mois, ça laisse juste mijoter et on repart. Et ça, je vous jure qu'à chaque fois qu'on veut aller chercher de l'aide pour ça, il faut se justifier incroyablement et surtout qu'ils ont l'impression que du monde comme...

2330

On est quand même, je dirais, peut-être une centaine d'artistes du théâtre, de la danse, des arts visuels qui viennent un peu de la même génération, qui ont été très vivants dans la vitalité de Montréal des années 80 à 2000. Et puis, en ce moment, chacun fait sa vie, mais tout ce monde-là ont un peu abandonné. Il y en a beaucoup qui ont abandonné ce travail de création de fouille parce que pas – comme dit l'expression – pas *backé*.

2335

2340

**LA PRÉSIDENTE :**

Moi, je vous relance là-dessus. À vous écouter, j'entends deux choses, deux pistes: le laboratoire, un autre statut, un statut éventuellement d'artiste, mais qui est ni

2345 alternatif ni émergent et il n'est pas nécessairement non plus une vedette, quelque part entre les deux.

2350 Est-ce qu'il y a des modèles qu'on pourrait utiliser? Est-ce qu'on peut tabler sur l'idée d'un laboratoire, commencer à jouer avec le concept de laboratoire, de telle sorte qu'il puisse y avoir des caractéristiques à des types de laboratoire qui, par la suite, pourraient être reconnus et financés, ou est-ce qu'on est mieux de jouer avec un statut qui vous permettrait d'aller chercher des sous et donc vous permettrait de poursuivre votre effort de création parce qu'on vous reconnaît ou on reconnaît de manière plus générale ce statut comme intermédiaire? Peut-être que je suis à côté...

2355 **M. CLAUDE POISSANT :**

On l'appelle souvent comme ça, nous aussi, intermédiaire.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon, d'accord. Alors, c'est ça que j'essaie d'explorer avec vous, c'est quoi les pistes? Est-ce que...

2365 **M. CLAUDE POISSANT :**

Les pistes, ah! les pistes sont intéressantes. Est-ce que...

**LA PRÉSIDENTE :**

2370 Puis quand vous pensez subvention, pensez-vous au support? Pensez-vous au Conseil des arts de Montréal qui pourrait, par exemple, reconnaître quelque chose comme un laboratoire qu'on définirait un peu mieux ou un statut d'artiste qu'on définirait un peu mieux?

2375 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2380 Par rapport aux subventions, je pense que la reconnaissance est beaucoup dans la subvention, finalement, mais pas seulement. Laboratoire, statut, je pense que toutes ces pistes-là sont bonnes. Mais ce qui va permettre que des laboratoires, des statuts se développent, c'est aussi une valorisation du milieu. Et quand on dit: «valorisation», on dit juste reconnaissance.

2385 Par rapport au Festival, quand même, il faut dire que sans l'action du Festival de théâtre des Amériques depuis 20 ans, il n'y a pas de Robert Lepage au Festival de jazz; il n'y a pas de Denis Marleau au Festival d'Avignon; il n'y a pas de Marie Chouinard à la

Biennale de Venise; il n'y a pas de Wajdi Mouawad sur toutes les scènes d'Europe présentement, etc.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2390

C'est vrai que le Festival a été très important pour tous ces créateurs-là, parce qu'on a vu ce qui se passait à l'étranger parce qu'on n'avait pas les moyens d'y aller et puis que...

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2395

Or, le festival, chez nous, se fait avec des moyens dérisoires, vraiment dérisoires par rapport à ce que ça fait pour vrai, par rapport à tout le travail de soutien de la création. Et ce qu'on voudrait, c'est pouvoir mieux soutenir la création, être un partenaire plus efficace, appuyer plus de compagnies au moment de la création des spectacles.

2400

On est un coproducteur, mais on n'a pas et ce n'est pas normal, on devrait avoir les moyens de produire de nouvelles oeuvres avec des artistes majeurs. Il n'y a pas de raison pour que l'argent ne soit jamais du côté de la création. On devrait pouvoir mieux aménager la rencontre entre les artistes et le public. On devrait pouvoir mieux faire rayonner les artistes qu'on produit, qu'on coproduit. Parce qu'on ne les produit pas, on les coproduit. On est un partenaire parmi d'autres.

2405

Or, nos budgets, si on se compare à n'importe quel festival moyen à l'étranger, c'est à peu près sept fois moins. Donc, c'est là qu'on voit la différence de reconnaissance et de statut entre ce qui se passe ailleurs et ce qui se passe chez nous. C'est que par rapport à la reconnaissance, le signal de la pénurie et de la fragilité... pendant des années, au Festival, on a été deux à se remettre au chômage après chaque festival, pendant de très nombreuses années.

2410

On a réussi, de peine et de misère et en grattant de toutes les façons, à se constituer une petite équipe. Cette année, c'est remis en question parce qu'il n'y a pas d'augmentation, parce que les moyens ne suivent pas, parce que tout augmente, les billets d'avion, le coût des salles, les lampes à remplacer, les cachets d'artistes, bien sûr, et c'est légitime, le coût du plywood quand il faut refaire les décors; mais, nous, nos ressources ne s'améliorent pas.

2415

2420

Donc, on est bien obligés de s'apercevoir qu'il n'y a personne qui considère ça pour vrai, puisque ça ne mérite même pas de résister au temps et de croître et de soutenir ce que nous croyons être le plus important: les créateurs d'aujourd'hui. C'est-à-dire, les artistes qui, aujourd'hui, travaillent sur le théâtre de demain ou sur la danse de demain ou sur les arts de demain et qui ont vraiment un regard tourné vers leur société et vers l'avenir et vers l'évolution, qui utilisent les moyens à leur disposition, qui pigent aux nouvelles

2425

technologies, qui pigent à la danse, qui pigent au cinéma, donc qui cherchent et qui sont impliqués dans une évolution.

2430

Alors, non seulement leur statut n'est pas reconnu, puisqu'ils ne sont pas soutenus raisonnablement, et nous, on n'est pas reconnus non plus suffisamment, puisqu'on n'arrive pas à supporter leur travail et à aménager la rencontre avec le public. Encore une fois, j'insiste, parce que c'est fondamental qu'une société ait accès à la création de ses artistes au moment où elle se passe et c'est fondamental pour un artiste d'avoir accès à sa société. Et ça se fait, la création, avec des gens aujourd'hui qui vivent et qui sont impressionnés et informés par ce qui se passe dans le monde. Donc, on dit, bien, il n'y a pas de reconnaissance.

2435

2440

Or, ce qui fait que Montréal est une métropole culturelle, c'est, d'abord et avant tout, grâce à ses artistes. Il n'y a pas de statut de métropole culturelle sans une reconnaissance de la création contemporaine. C'est le nerf de la guerre. C'est l'enjeu par excellence d'une métropole culturelle, si on veut qu'elle soit culturelle.

2445

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais est-ce que ça veut dire, madame Falcon, qu'à travers le Festival, on pourrait, si le Festival était mieux supporté, je vais le formuler comme ça, si le Festival était mieux supporté, est-ce que les artistes intermédiaires... appelons-les comme ça, parce que je vous avoue que je ne sais pas trop, trop. Si vous avez une dénomination, vous me le dites.

2450

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Oui, d'accord.

2455

**M. CLAUDE POISSANT :**

On sait c'est qui.

2460

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Alors, les artistes intermédiaires pourraient, si le Festival était mieux supporté et à travers le support que le Festival leur apporterait, créer ces laboratoires ou ces...

2465

**M. CLAUDE POISSANT :**

Ce temps de travail.

2470 **LA PRÉSIDENTE :**

... ce temps de travail qui vous...

2475 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Partiellement, je dirais.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2480 Le Festival ne peut pas...

**LA PRÉSIDENTE :**

Tout faire.

2485

**M. CLAUDE POISSANT :**

... tout faire.

2490 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Se substituer non plus à...

2495 **M. CLAUDE POISSANT :**

À toutes les compagnies. Mais c'est sûr que ce serait déjà quelque chose d'important à faire.

2500 Puis de la même façon, tout à l'heure, on parlait du statut de l'artiste ou des labos, mais moi, ma vie est un grand labo et c'est celui-là que je veux qu'on continue à encourager. J'en vois trop qui disparaissent dans des affaires, des zones où ils ne voulaient pas aller et ils sont obligés pour survivre de le faire. Puis je me dis, c'est du temps qu'ils auraient tellement voulu mettre ailleurs. Et puis moi, bien, moi, je tiens mon bout, puis j'essaie de garder confiance. Puis ce que je fais, je le fais avec plaisir.

2505

2510 Puis il y en a encore quand même bien d'autres comme moi, mais lâchez-nous pas dans ce... je veux dire, ça prend du temps créer quelque chose. Et je m'en suis rendu compte les fois où j'ai pensé justement avoir pris un peu de métier puis de m'en tirer avec un peu moins de temps, mais c'était des choses drôlement moins intéressantes et qui faisaient pas mal moins avancer le théâtre et la création.

2515 Puis en plus, on est des porteurs de «savoir» pour ceux qui arrivent. On garde un lien avec les jeunes compagnies, avec les écoles de théâtre. On crée des ateliers. On essaie de aussi recevoir de tous ceux qui arrivent avec complètement une autre formation que la nôtre et puis ça, c'est riche, ça, et ça peut implorer, mais ça peut aussi exploser en choses extraordinaires si on fait ces métissages-là, comme avec l'étranger d'ailleurs.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2520 Est-ce que je peux donner un exemple?

**LA PRÉSIDENTE :**

2525 Oui, bien sûr.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2530 C'est un exemple dans un autre domaine. À la radio, il y avait tout un truc sur les grèves des étudiants pour les prêts et bourses. Et dans l'émission, on faisait beaucoup le parallèle avec Toronto parce que, bien sûr, les étudiants québécois sont des enfants gâtés, qui ont l'instruction la moins chère en Amérique du Nord et qui ne sont pas contents, alors qu'en Ontario, ça coûte au moins cinq fois plus cher, sinon plus, que les étudiants sont obligés de travailler et qu'ils travaillent beaucoup plus, etc. Par le fait qu'il y a plus de travail en Ontario qu'au Québec. Mais en tout cas, ça, disons, c'est une autre affaire.

2535 Et on a interrogé des étudiants qui racontaient leur quotidien. C'était vraiment tout à fait tragique. Et puis tu écoutes ça et puis tu dis: «Mais vraiment, ça n'a pas de bon sens», alors que d'autres peuvent se dire: «Bien, là, vous voyez bien, ils le font. Donc, ça marche.»

2540 Après, on a interrogé les professeurs, qui ont dit: «Oui, c'est vrai, la scolarité, c'est beaucoup plus cher. Oui, c'est vrai nos étudiants travaillent énormément. Ils sont obligés. Ils travaillent tous. Mais nous, comme professeurs, on est obligés de baisser les exigences des cours parce que nos étudiants, ils n'ont pas le temps d'étudier. Ils sont obligés de travailler parce que ça coûte trop cher.» Donc, ils ne sortent pas avec la formation qu'ils devraient avoir. Les exigences académiques sont moins fortes, leur formation est moins bonne.

2550 Et finalement, là, ça m'amène à penser, moi, que comme société, tout est moins, tout est moins. Et dans notre milieu et dans nos métiers, c'est pareil. Plus les années passent et plus on est obligés de moins. Et en plus, on est obligés de se faire dire qu'il faut faire plus avec moins. Puis là, nous, comme des tartes, on devrait croire une chose pareille, alors qu'avec moins, on fait moins.

2555 Ce n'est pas compliqué. Il me semble que ce n'est pas dur à comprendre. Je veux dire, une fois qu'on a remplacé le steak haché par les lentilles, je ne sais plus comment on peut faire tellement plus avec moins. Il y a des limites à l'indigence, à la pénurie et bon!

**LA PRÉSIDENTE :**

2560 Mais poursuivons sur cette lancée-là. Par exemple, on a entendu des jeunes artistes des cultures alternatives, des jeunes aussi qui s'identifient beaucoup à la culture émergente venir nous dire: «Bon, on a besoin que les critères appliqués par le Conseil des arts de Montréal changent. Parce que nous, on a de la difficulté, pour X, Y raisons, à se conformer à ces critères-là.» Ça, c'est un exemple.

2565 Si on applique ça à votre situation, d'accord pour le Festival, si on supportait mieux le Festival de théâtre des Amériques, il y aurait là un outil. Est-ce qu'on peut penser à, par exemple, instituer ou identifier des types d'activités que les artistes intermédiaires pourraient faire?

2570 Vous avez parlé tantôt d'ateliers avec différents milieux où vous allez finalement faire cette création-là, mais en vous mettant en relation, en créant des passerelles avec différents types de milieux. Tantôt, vous, madame Falcon, vous avez parlé de métissage, de lien avec les communautés culturelles.

2575 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Oui.

2580 **LA PRÉSIDENTE :**

2585 Est-ce qu'il serait possible d'identifier des types d'activités qui pourraient être reconnues et en même temps vous servir si elles étaient supportées d'occasions encadrées... en tout cas, supportées pour bien exercer cette étape de création ou cette étape de production que vous voulez voir, d'une part, reconnue, d'une part, reconnue aussi dans sa durée et faire en sorte aussi qu'on garde les gens, qui sont rendus à ce niveau intermédiaire-là, actifs dans les milieux. Est-ce qu'on peut y aller par...

2590 Là, on a parlé de laboratoire, on a parlé de statut, on a parlé d'artistes qui seraient reconnus, on a parlé de l'importance de supporter le Festival. Mais est-ce qu'on peut y aller par le biais d'activités que vous pourriez identifier, qui pourraient être reconnues et supportées et qui, en même temps, vous aideraient à passer au travers cette étape-là, qui vous est extrêmement chère et qui fait en sorte aussi que vous donnez de la culture nouvelle à tout ce beau monde.

2595



**M. CLAUDE POISSANT :**

Peut-être je ne savais pas comment définir...

2600 **LA PRÉSIDENTE :**

Articuler ça.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2605

... articuler cette activité-là pour l'instant, tout simplement parce que c'est un peu aussi la difficulté qu'on retrouve quand on s'en va dans nos demandes de subvention, de bourse, etc., on a un cadre de travail et ce qu'on demande justement, c'est quelque chose qui s'approche un petit peu plus de la liberté. Et surtout quand on arrive à ce moment-là de nos vies, ça, on ne veut pas toucher à ça, on veut chercher là-dedans...

2610

Mais des fois, l'expliquer, c'est faisable, c'est faisable, on y arrive, on le fait. Mais l'expliquer dans le nombre de lignes requis et selon la question posée, on a souvent justement l'impression d'être dans un party de Noël puis d'essayer de raconter le métier qu'on fait, et c'est assez décourageant des fois.

2615

Alors, c'est pour ça que je fais oui, il y a sûrement des...

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2620

Moi, je craindrais presque d'identifier des activités par peur d'amener des nouveaux programmes, alors que le vrai besoin, c'est plus de moyens et en même temps plus de souplesse. Et c'est le besoin, il est général et il est fondamental. Il n'y a pas une activité...

2625

Oui, si je pouvais avoir un théâtre, ce serait génial. Si je pouvais, en plus du festival, opérer une salle, ce serait formidable. On pourrait faire... je veux bien faire une suggestion comme celle-là, mais je ne pense pas que ce soit tellement réaliste dans le paysage actuellement.

2630 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, vous me faites penser, ce que vous dites me fait penser aux difficultés qui peuvent être rencontrées dans d'autres milieux par ceux qui veulent faire de la recherche.

2635 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Sûrement, absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

2640

Ça peut être au niveau universitaire, ça peut être au niveau de développement de produits ou n'importe où où une phase recherche est très importante, mais qu'on a de la difficulté à la définir parce qu'elle part d'une intuition, parce qu'elle doit se développer dans la flexibilité, tout ça.

2645

À l'université, on reconnaît l'importance de la recherche et, jusqu'à un certain point, on lui fait une place plus ou moins importante selon les institutions. La même chose dans des entreprises, on va lui faire une place plus ou moins importante selon les institutions.

2650

Maintenant, comment est-ce qu'on fait ça ici?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Comment on fait ça en art?

2655

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2660

**M. CLAUDE POISSANT :**

C'est ça.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2665

C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

2670

Il faudrait reconnaître quoi? L'importance de la recherche et que des gens puissent éventuellement demander accès à des fonds pour de la recherche?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2675

J'ai l'impression que si on reconnaissait déjà plus ce qui se fait et ce qui existe en création contemporaine, on s'entend, ce serait déjà énorme.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2680

Ça inclut la recherche.

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'on connaît ce qui se fait?

2685

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Oui. Les Conseils des arts connaissent ce qui se fait. Le problème avec les Conseils des arts, c'est qu'il leur manque au moins le triple de leur budget. Il y a là aussi un problème.

2690

Parce que, bien sûr, quand on parle de recherche et de création, c'est la zone des Conseils des arts, mais les Conseils des arts sont archipauvres. Ils ne réussissent pas à soutenir le développement des meilleures compagnies, des meilleurs chercheurs.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2695

On atteint vite le plafond. C'est étonnant comme on atteint vite... on arrive à un moment donné, il y a un chiffre qui surgit et puis on est, j'appelle ça les compagnies *jammées*, on est *jammés* là. Nous autres, ça fait quoi, je ne sais pas combien d'années qu'on ne bouge pas, puis je veux dire, ça varie de tellement peu qu'on se dit: «Mais pourtant...» et on reçoit des lettres, direction artistique, direction générale. C'est des compliments, puis: «Vous avez fait un travail admirable.» J'ai le goût de dire: «Oui, je sais, on travaille fort.» Mais c'est comme si on avait... là, je veux dire, tout évolue financièrement, tout augmente, mais nous, ça ne bouge pas.

2700

2705

Je pense à toutes ces compagnies-là justement, les gens que je disais de Théâtre Momentum, le Théâtre Le Clou, Le PAP, La Manufacture. C'est toutes des compagnies qui ont fait leurs preuves et à un moment donné, oup! le NTA, tout le monde a stagné et tout le monde est là et on fait: «Comment on fait maintenant pour justement essayer de tenter des expériences qui demandent effectivement des fois plus d'argent?»

2710

On ne peut pas. Alors, on a l'impression de... puis on ne veut pas tourner en rond, puis on ne tourne pas en rond. Puis ils nous disent: «Bien, ils ne tournent pas en rond, tout va bien. Ça fait qu'on peut...» C'est une espèce de cercle vicieux.

2715

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

«Ils vont s'en sortir. Ils vont le faire.»

**M. CLAUDE POISSANT :**

2720

«Ils y arrivent toujours.»

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2725 Tant qu'on n'est pas mort, on est vivant. Sauf que quand il y en a qui meurent, on les regarde, puis on dit: «Bien, ils sont morts.»

**M. CLAUDE POISSANT :**

2730 Bien oui. Il y en a qui lâchent à un moment donné.

**LA PRÉSIDENTE :**

2735 Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de lire le mémoire du Conseil des arts de Montréal, il y a une phrase quant à moi qui m'a beaucoup frappée, où on dit, puis on a fait exprès pour la séparer du paragraphe précédent et du paragraphe suivant, on dit:

*Le milieu des artistes montréalais est au bord de la crise de nerfs.*

2740 Donc, il y a une certaine conscience évidemment.

**M. CLAUDE POISSANT :**

Oui.

2745

**LA PRÉSIDENTE :**

Elle est à l'échelle de l'ensemble du milieu.

2750 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

On vit une période cruciale.

**LA PRÉSIDENTE :**

2755

Bien, c'est ça. Puis les gens aussi sont beaucoup intervenus pour dire l'importance d'aller accroître, augmenter le budget du Conseil des arts de Montréal. Mais même à la rigueur, si le budget du Conseil des arts de Montréal était augmenté, il reste que dans le cas que vous soulevez, encore faudrait-il définir cette étape ou cette recherche-là ou cette zone-là qu'il vaudrait la peine d'encourager pour que, à travers peut-être les compagnies, on puisse effectivement subventionner des opérations, je ne sais pas trop comment les appeler, qui vous permettraient d'aller plus loin dans votre création.

2760

Ce que j'entends, c'est que là, le festival est un moyen, mais peut-être qu'en

2765 subventionnant aussi mieux ou en reconnaissant mieux ce que les troupes font, les compagnies.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2770 C'est important, c'est la base.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2775 C'est important. Et c'est sûr qu'en création contemporaine et en créateurs d'ici, c'est vraiment là qu'il y a une faille, puis je pense que sont nombreux les gens de tous ces métiers connexes.

2780 Ce n'est pas un Broadway Montréal qu'on cherche, ce n'est pas ça. On veut pouvoir justement se diffuser sur la ville entière et sur la planète par la suite, si jamais la planète le veut, mais de façon à ce qu'on ne ressemble qu'à nous et qu'on n'essaie pas de ressembler aux autres.

2785 Oui, les industries culturelles, que ça existe, c'est parfait. Puis il y en a qui s'en vont là et c'est magnifique. Mais à un moment donné, ça va tout nous avaler. Puis ceux justement qui... je veux dire, il n'y en aura plus de gars à Baie Saint-Paul qui marche sur ses échasses, puis qui s'appelle le Cirque du Soleil 25 ans plus tard. Ça part quand même de quelque chose. Ça fait qu'il faut...

**LA PRÉSIDENTE :**

2790 Mais revenons au modèle. On a aussi eu l'occasion d'entendre, par exemple, les gens de la Délégation de la diversité culturelle du CAM qui sont venus nous parler aussi à la fois de leur réalité, mais qui ont ouvert aussi certaines pistes pour que le support soit plus tangible de la part des institutions qui financent.

2795 Ils sont arrivés avec des exemples du côté du Conseil des arts du Canada. Est-ce que vous avez en tête, soit ici ou ailleurs en Europe, des institutions justement qui supportent le travail des artistes, qui interviennent justement à cette phase, pour supporter cette phase-là que vous cherchez à garder vivante?

2800

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Oui.

2805 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Alors?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2810

Il y a beaucoup d'exemples. Il y a beaucoup d'exemples en France, en Belgique. C'est vraiment... il y a des théâtres. Il y a des lieux. Il y a des lieux de résidence. Il y a des laboratoires. Les compagnies sont mieux subventionnées. L'art festival de différentes disciplines ou multidisciplinaire, etc., sont beaucoup mieux soutenues, mais c'est un soutien général. Il n'y a pas un programme qui ferait que si on va dans cette boîte-là, on va ramasser des sous de plus. Ça, c'est à craindre. Et à mon avis, à mon humble avis, c'est vraiment à éviter, parce qu'on a affaire...

2815

2820

Je ne peux pas vous dire combien on fait de demandes de subvention, nous, dans une année, pour réussir à boucler un budget de festival, si dérisoire soit-il. On doit faire une cinquantaine de demandes. C'est hallucinant. Dans tout ce travail administratif, on s'épuise et on perd un temps phénoménal, alors qu'on en a besoin pour mettre sur pied des projets, pour créer des projets, pour faire des liens, pour réussir à produire un événement stimulant pour tout le monde.

2825

2830

On s'appelle direction artistique, on passe notre temps à chercher de l'argent, puis à remplir des formules. C'est ridicule, la portion congrue est de plus en plus congrue pour la vraie chose et les exigences administratives sont exponentielles. On n'a pas le temps d'y arriver. Il faut engager du monde pour faire des trucs administratifs, remplir des demandes, faire des rapports, envoyer des... recommencer des... je veux dire, c'est absurde. C'est vraiment absurde. On a besoin des moyens de travailler et on a besoin de travailler.

2835

Et le jour où les compagnies artistiques seront mieux soutenues, moi, je vais être absolument enchantée et ravie. Mais cela dit, mon festival ne sera pas tellement plus avancé s'il ne l'est pas.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2840

Ça va de pair.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

2845

Moi, j'ai pas vraiment une question, mais peut-on vraiment comprendre ce que vous dites. Ce que vous dites, pour répondre à cette stagnation, ça prend d'abord une volonté politique...

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2850

Absolument.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

... qui veut souhaiter retrouver...

2855 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Absolument. Nous, on ne la sent pas la volonté politique.

2860 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Et deuxièmement, peut-être une nouvelle vision de financement ou d'approche, parce qu'il n'y a pas plus d'argent. S'il n'y a pas plus d'argent, s'il faut partager la tarte, là où il faut changer l'approche, il faut que justement votre travail soit reconnu et accru d'un financement.

2865

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça, je pense que c'est un mot clé.

2870 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Est-ce que c'est un peu ça que vous essayez à nous transmettre comme message?

2875 **Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Je pense qu'est-ce qu'on voudrait vous transmettre comme message, c'est qu'on sent qu'il y a des efforts considérables de la part de la Ville qui sont faits pour soutenir les grandes institutions pour permettre aux grands festivals populaires de se développer, mais qu'il n'y a pas de mesures prévues et prises sérieuses pour ce que nous, on fait, pour la création contemporaine.

2880

On sent qu'il y a une volonté d'intervenir au niveau des nouvelles technologies, au niveau de l'émergence, au niveau de la relève, au niveau des communautés culturelles, et c'est absolument parfait, mais il n'y a pas de volonté d'intervenir pour les artistes au moment où ils le sont pour vrai.

2885

Il y a une volonté très claire de mettre le citoyen au coeur de la culture, au coeur de la politique, mais on ne voit pas l'artiste dans cette politique.

2890 On voit l'artiste instrumentalisé au service de ci, au service de ça, au service d'un autre truc, au service des plus jeunes, au service des quartiers, au service des communautés, mais on ne voit pas l'artiste pour ce qu'il est, pour le citoyen qu'il est, pour

son apport fondamental à la société, pour la participation de notre art aujourd'hui à l'histoire universelle de l'art.

2895

On reconnaît la valeur des sciences, on reconnaît l'histoire des sciences. On ne reconnaît pas la valeur et l'histoire des arts, et on ne reconnaît pas notre participation à une aventure mondiale autant qu'elle devrait l'être.

2900

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous venez de le dire, ça y est, c'est une reconnaissance en même temps qu'une volonté carrément affirmée de soutenir cette portion-là qui est très importante.

2905

Et puis moi, le mot qui me venait aussi, en regardant la recommandation que vous faites, c'est une certaine forme d'équité de traitement.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2910

Absolument.

**M. CLAUDE POISSANT :**

Oui.

2915

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Absolument, absolument.

2920

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, iriez-vous jusqu'à dire que la création contemporaine devrait être traitée d'une manière aussi importante que les grands festivals?

2925

**M. CLAUDE POISSANT :**

Moi, sans problème je le dis.

**LA PRÉSIDENTE :**

2930

Voulez-vous en faire une recommandation?

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2935

Bien, moi, j'en ai fait une recommandation.



**LA PRÉSIDENTE :**

Vous ne le dites pas comme ça.

2940

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Pas comme ça?

2945

**LA PRÉSIDENTE :**

Non. Regardez.

**M. CLAUDE POISSANT :**

2950

Tu as été trop polie.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2955

J'ai été trop... comment j'ai fait ça?

**LA PRÉSIDENTE :**

2960

Vous avez dit: «comme axe de développement, l'incluant à tous les niveaux des engagements de la politique», ce qui est très bien.

*Le Festival de théâtre des Amériques recommande également à la Ville de Montréal d'inclure le Festival de création contemporaine dans son plan de développement (...)*

2965

Ça, ce n'est pas...

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

2970

Ce n'est pas suffisant.

**LA PRÉSIDENTE :**

2975

C'est-à-dire que, moi, je ne veux pas vous mettre les mots dans la bouche. J'essaie juste d'interpréter ce que vous me dites. Quand on parle d'équité de traitement, c'est beaucoup plus fort.

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Moi, je pense qu'on devrait parler d'équité de traitement. Alors, oui.

2980

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Bon, alors, je vous remercie infiniment. Bonne fin d'après-midi.

2985

**Mme MARIE-HÉLÈNE FALCON :**

Merci beaucoup.

2990

\*\*\*\*\*

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2995

Et, j'ai signé :

3000

---

**LISE MAISONNEUVE, s.o.**